

ANNEXE DELIBERATION N°	2021.12.06/137
CLASSIFICATION	8.4

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Pour le territoire Entr'Allier Besbre et Loire

ENTRE

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire,

Représentée par Monsieur Roger LITAUDON, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 6 décembre 2021,

Ci-après désigné par « la Communauté de communes »

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Monsieur Jean-Francis TREFFEL,

Ci-après désigné par « l'Etat »

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

SOMMAIRE

Préambule

Article 1 – Objet du contrat	4
Article 2 – Présentation du territoire	5
Développement économique	7
L'emploi	8
L'agriculture	8
Le tourisme – Un patrimoine historique, naturel et des activités	8
Artisanat et commerces	9
Synthèse des enjeux – Développement économique	
Cohésion sociale	10
Démographie	10
Services publics	10
Mobilité	11
Habitat	11
Synthèse des enjeux – Cohésion sociale	11
Transition écologique	12
Consommations énergétiques	12
Performance énergétique du bâti	12
Production en énergie renouvelable	13
Emissions de Gaz à effet de serre	13
Stockage Carbone	14
Qualité de l'air	15
Biodiversité	15
Synthèse des enjeux – Transition écologique	17
Article 3 – Ambitions du territoire et principaux dispositifs en cours	17
Article 4 – Les axes stratégiques	17
Article 5 – Plan d'actions	19
Synthèse des actions Projet de Territoire approuvé le 11 Juin 2019	20
Synthèse des actions Plan Climat Air Energie Territorial approuvé le 09 novembre 2021	22
8 fiches actions ajoutées suite aux différentes réunions communautaires	
Fiche pilote – Action formation préalable des acteurs de la collectivité, élus et agents, à la mise en œuvre des actions sensibilisation à la transition écologique	27
Synthèse de la fiche Evaluation du Projet de Territoire – Actualisation des actions et intégration d'actions nouvelles et en cours depuis 2019	28
Les 3 axes CRTE	28
Synthèse des fiches actions détaillées des communes	29

Synthèse du Programme Petites Villes de Demain (Etat) et Dispositif reconquête Centre Villes Centres Bourgs (Département).....	31
Synthèse des actions de la SPL 277	91
5.1. Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat	31
5.2. Validation des projets	32
5.3. Projets en maturation	32
5.4. Les projets de coopération interterritoriale.....	32
Article 6 – Engagement des partenaires.....	32
Article 7 – Gouvernance du CRTE.....	34
Article 8 – Suivi et évaluation du CRTE.....	35
Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.	35
Article 9 – Résultats attendus du CRTE	35
Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.	36
Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE	36
Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts...	36
Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE.....	36
Article 12 – Résiliation du CRTE	36
Article 13 – Traitement des litiges	36

Annexes..... 37

Projet de Territoire	Erreur ! Signet non défini.
Extrait du Plan Climat Air Energie Territorial – Programme d'actions.....	39
Fiche évaluation du Projet de Territoire - Descriptif sommaire des actions engagées depuis 2019 dans le Projet de Territoire	40
Fiches actions CRTE (Communauté de communes EABL) ajoutées suite à la Conférence des Maires	43
Fiches projet des communes	52
Programme Petites Villes de Demain et Dispositif Revitalisation de Centres Villes - Centres Bourgs	90
Fiches actions de la SPL 277	91

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat approuvé le 8 Juillet 2021 et signé le 22 Octobre 2021 qui se traduira dans des contrats de plan Etat-Région (CPER) rénovés d'une part, dans les programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

Conformément à l'accord de partenariat en date du 22 mars 2021, l'État et l'ADCF - Intercommunalités de France partagent la même volonté de simplifier et moderniser les relations État-collectivités en privilégiant la relation contractuelle et en promouvant des politiques territorialisées, adaptées aux spécificités de chaque bassin de vie. Il s'agit d'une ambition partagée de décliner les priorités stratégiques de la relance (économie, transition écologique et cohésion) en développant une nouvelle méthode de contractualisation via les CRTE.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 – Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outremer).

Les CRTE s'inscrivent :

- dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire **Entr'Allier Besbre et Loire** autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d’emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme, etc., influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l’ensemble des engagements des différents partenaires pour l’ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est propre au territoire Entr’Allier Besbre et Loire et construit sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. Il s’agit d’un contrat évolutif et pluriannuel d’une durée de 6 ans. Il fera l’objet d’une large communication et d’une évaluation sur la base d’indicateurs de performance : numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Présentation du territoire

Créée le 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion de 3 Communautés de communes (Le Donjon Val Libre, Val de Besbre - Sologne Bourbonnaise et Varennes - Forterre), la Communauté de communes Entr’Allier Besbre et Loire est située à l’Est du département de l’Allier, en région Auvergne Rhône Alpes. Le territoire rassemble 44 communes pour 25 357 habitants, avec une superficie de plus de 1089 km².



Figure 1 - Présentation de la CC Entr’Allier Besbre et Loire

La Communauté de communes Entr’Allier Besbre et Loire est un territoire structuré par la présence de plusieurs axes routiers dont notamment la N79 (RCEA dont les travaux de transformation en autoroute A79 sont en cours, la fin des travaux est prévue pour décembre 2021, un échangeur est prévu à Dompierre-sur-Besbre), la D21, les N7 et N209 permettant de relier Moulins et Lapalisse. Quatre

bourgs structurants sont présents : Dompierre-sur-Besbre et Varennes-sur-Allier (**villages-étapes**), Jaligny-sur-Besbre et Le Donjon.

Le territoire de la Communauté de communes offre un environnement préservé avec un paysage bocager, traversé par deux rivières (l'Allier et la Besbre) et un fleuve (la Loire). Il se déploie entre les vallées de la Loire au Nord et de l'Allier à l'Ouest. Il est traversé en son centre par la vallée de la Besbre, et se compose de plusieurs entités paysagères :

- Les contreforts des Monts du Bourbonnais qui offrent une succession de plateaux annonçant la Montagne Bourbonnaise ;
- La Sologne Bourbonnaise des côtes de la Loire qui constituent un vaste plateau séparant la vallée de l'Allier de celle de la Loire, alternant entre prairies, cultures, bois et étangs.

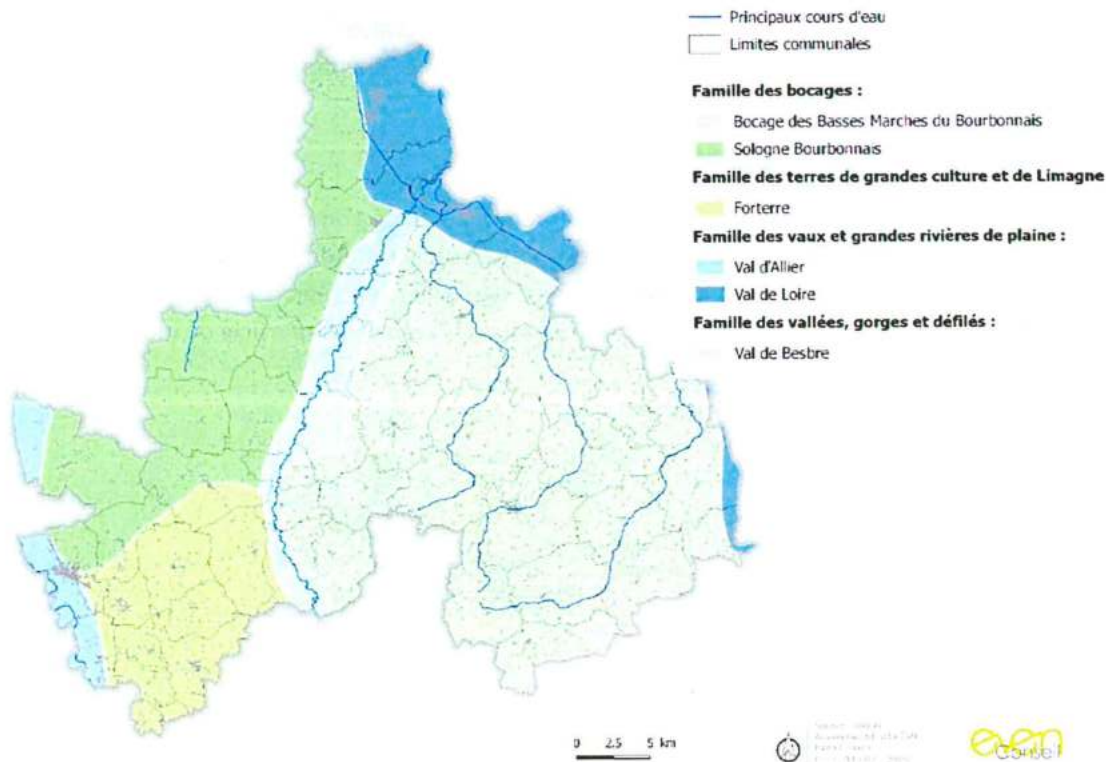


Figure 2 - Entités paysagères (extrait du rapport environnemental, source : PCAET)

A travers ses compétences, la Communauté de communes entend mettre en évidence ses ambitions pour développer différents secteurs d'activité.

Les compétences obligatoires de la Communauté de communes d'Entr'Allier Besbre et Loire :

- **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, PLU et documents d'urbanisme....;
- **Développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme ;
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage** ;
- **Collecte et traitement des déchets** des ménages et déchets assimilés (délégué aux SICTOM Nord Allier et Sud Allier) ;
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.**

Les compétences optionnelles :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- **Politique du logement et du cadre de vie** ;
- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements** culturels (médiathèque communautaire et transfert médiathèques de Dompierre sur Besbre et de Varennes sur Allier et bibliothèque de Le Donjon) et sportifs (piscine couverte permanente à Dompierre sur Besbre et piscine saisonnière d'été à Varennes sur Allier) d'intérêt communautaire ;
- **Action sociale d'intérêt communautaire** en matière de petite enfance et en faveur de l'insertion professionnelle
- **Création et gestion de maisons de services au public.**

Des compétences facultatives :

- **Le développement touristique local** (hébergements touristiques, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine vernaculaire public, études faisabilité extension offres hébergements touristiques, stratégie du développement touristique territoire)
- **la construction , aménagement et gestion maisons de santé pluri-professionnelles- organisation pôle santé et mise en place d'un contrat local de santé, mise en place d'une complémentaire santé communautaire**
- **la création, aménagement et gestion d'ateliers relais, d'un pôle emploi entreprise, et d'immobilier industriel, commercial et artisanal**
- **Adhésion au syndicat de Villemouze**
- **Aménagement et gestion de tiers lieux**

Développement économique

L'activité économique est organisée sur deux pôles principaux et des pôles secondaires.

S'agissant des pôles principaux , Dompierre-sur-Besbre et Varennes sur Allier, ils concentrent la majeure partie de l'activité économique, de l'emploi, des services et des équipements. En effet, à elles deux, ces communes représentant environ 1/4 de la population totale concentrent 25% des établissements économiques de l'EPCI qui en dénombre 2 584 en 2014.

Deux entreprises de dimension nationale sont implantées sur le territoire, il s'agit de :

- **Stellandis (PSA Peugeot)** : établie à Dompierre-sur-Besbre qui emploie 560 personnes, son activité est basée sur la fabrication de pièces de fonderie pour les véhicules du groupe PSA (pièces de freinage et carters cylindres). L'usine est équipée de trois lignes de moulage, elle est une référence dans la fabrication de pièces de freinage. Depuis septembre 2016, le site usine une partie de sa production de disques de frein.
- **Wavin France (plasturgie)** : établie à Varennes-sur-Allier qui emploie 300 personnes, son activité est basée sur la fabrication de canalisation PVC et raccords plastique pour le BTP.

Concernant les pôles secondaires, les entreprises du territoire sont des PME/PMI/TPME et l'activité agricole.

Le territoire bénéficie de la présence du **Pal** à Saint-Pourçain-sur-Besbre, parc d'attraction et zoologique accueillant près de 600 000 visiteurs annuellement et 1er site touristique d'Auvergne. Locomotive majeure pour le développement touristique du territoire intercommunal, le parc emploie 110 personnes, ainsi que des emplois saisonniers.

La présence de l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'environnement), installée à Montoldre, emploie 25 personnes.

A côté d'une activité agricole prépondérante sur le secteur du Donjon, notamment en ce qui concerne l'élevage, on trouve principalement sur :

- Saligny-sur Roudon - GTR Equipement Urbain,
- Saint-Gérand-de-Vaux - CMB,
- Diou – Atelier des Vernisses et Abbaye de Sept Fons,
- Beaulon – CEMHEF,
- Saint-Gérand-le-Puy – HTI,
- Crèchy – VICAT,
- Tréteau – COOPACA
- Saint-Léon – Carrier-Feige Renaud,
- Sorbier – atelier découpe viande boucherie,
- Rongères – groupe Chavignac .

L'emploi

Le territoire compte plus de 7 000 emplois, soit environ 0,8 emploi pour un actif. La majorité des emplois se trouvent dans les secteurs du commerce, de l'administration publique, de l'enseignement et de l'industrie. On compte également plus de 3 700 entreprises, dont 625 ont été créées depuis début 2018.

Il est constaté que la part de la population active de 15 à 64 ans ayant un emploi diminue sur le territoire, passant de 10 047 en 2008 à 9 069 en 2018. L'enjeu relève donc pour la collectivité de redynamiser le marché de l'emploi et améliorer son attractivité, à travers notamment la valorisation des métiers, quel que soit le secteur d'activité.

A noter également que la présence du Pal permet chaque année le recrutement de près de 400 saisonniers pendant toute la période d'ouverture, d'avril à octobre (hôtellerie, restauration, attractions, etc.).

L'agriculture

Avec 88% des surfaces consacrées à l'agriculture, le territoire est manifestement tourné vers le secteur de l'élevage notamment (bovins viande en majorité). Suite à une diminution du nombre d'agriculteurs entre 2008 et 2013 (passage de 1 171 à 1 034 agriculteurs), le territoire connaît aujourd'hui un regain avec 1 111 agriculteurs en 2018. Les agriculteurs représentent ainsi 4,5% de la population active, plaçant le territoire au-dessus de la moyenne départementale (1,9%).

Un certain nombre d'exploitants proposent une vente directe (viandes, légumes, fromages, miel, etc.). Ces produits locaux sont également valorisés lors d'évènements comme le concours agricole de Dompierre sur Besbre et de Varennes sur Allier ou la foire aux Dindes de Jaligny sur Besbre et la foire d'embouche du Bouchaud , ainsi que sur le site de l'Office de Tourisme d'Entr'Allier Besbre et Loire, qui répertorie les différents marchés ainsi que les produits « made in ABL » notamment les produits alimentaires et vente directe à la ferme.

Il existe un établissement d'enseignement agricole (MFR de Saligny-sur-Roudon) et 2 principales industries agroalimentaires (Soprauvergne à Diou et Coopérative agricole céréales approvisionnement à Tréteau).

Le tourisme – Un patrimoine historique, naturel et des activités

La Sologne Bourbonnaise est un territoire lié à l'histoire des Bourbons avec des châteaux du XIIème et XIXème siècle : on compte 31 châteaux dont plus de la moitié sont classés « Monument Historique ».

Plusieurs découvertes archéologiques de la période antique (vestiges gallo-romains) et préhistoriques (héritage châtelperronien) ont été faites sur le territoire. Avec la « grotte des fées », le village de Châtelperron est connu internationalement par les spécialistes de la préhistoire et a donné son nom à une période du Paléolithique supérieur : le châtelperronien.

Grâce au canal latéral à la Loire, passant par Dompierre-sur-Besbre et Diou, le territoire a pu développer une offre de tourisme fluvial (location de bateaux pour croisières de plusieurs jours).

L'offre de Sport - Nature est également bien représentée sur le territoire. Avec ses paysages de cours d'eau, de bocages et de prairies, le territoire dispose de nombreux atouts naturels :

- Randonnée pédestre et équestre : potentiel important avec notamment le GR3 (parcourt le territoire sur 25 km), 4 promenades et balades recensées avec des parcours de 11 à 15 km et la « balade des 7 châteaux » initiée par la Communauté de communes (traversant 9 communes sur 70 km) ;
- Géocaching : à travers le CAUE et son application « Pepit », 4 missions mettent en valeur l'environnement et le patrimoine local ;
- Vélo : existence d'itinéraires cyclables comme la voie verte sur la partie nord, longue de 30 km, ou encore les véloroutes V70 et V71. Un projet de voie verte le long de l'Allier pouvant passer par Varennes-sur-Allier est en cours de réflexion ;
- Pêche : 10 parcours pêche, 14 étangs et plans d'eau ouverts à la pêche.

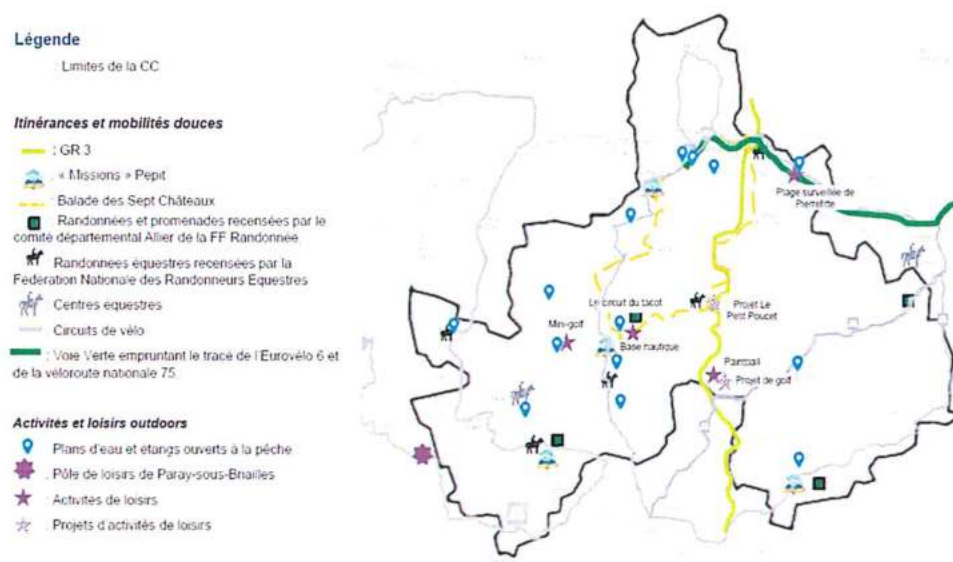


Figure 3 - Carte de l'offre " Nature et Sports" (extrait de l'étude stratégique territoriale de développement touristique, patrimonial et culturel)

D'importance nationale, ajouté à ses nombreux sites et hébergements touristiques : le PAL, premier parc de loisirs d'Auvergne-Rhône-Alpes et dans le top 5 des parcs d'attractions les plus visités en France (accueillait en 2019 plus de 620 000 visiteurs sur 50 ha).

Artisanat et commerces

Si l'offre commerciale est majoritairement localisée dans les bourgs-centres du territoire, elle reste globalement diffuse sur le territoire. D'après une source INSEE de 2018, le territoire compte 184 commerces et services de proximité (boulangeries, magasins alimentaires, bar-restaurants, banque, poste, etc.).

Synthèse des enjeux – Développement économique

Le niveau communautaire de densité commerciale, de services, d'équipements et de personnels de santé et action sociale se situe légèrement en dessous du niveau départemental alors qu'à l'inverse, celui des équipements d'enseignement, de sports, de loisirs et de tourisme est plus élevé.

Cohésion sociale

Démographie

Le territoire se caractérise par une faible densité de population (23,1 habitant/km²) ainsi qu'une dynamique démographique négative : depuis 2011, la population a diminué de 1,8%. En effet, le territoire enregistre moins de naissances que de décès (solde naturel de -0,50%) et le nombre d'arrivées est égal au nombre de départs (solde migratoire de 0%). La majorité de la population se situe entre 15 et 64 ans (57%), et on compte une large part de retraités (37,6%).

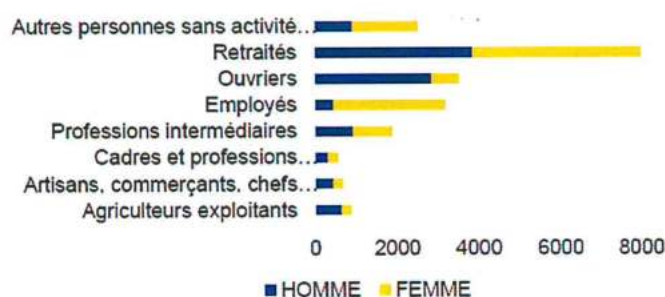


Figure 4 - Répartition de la population selon la catégorie socio-professionnelle (extrait de l'étude stratégique territoriale de développement touristique, patrimonial et culturel (source : Insee)

Depuis 2013, le territoire perd annuellement 0,6% de sa population.

Services publics

Il existe une offre diversifiée de services publics sur le territoire : gendarmerie, établissements d'enseignement primaires et secondaires (collèges, lycée professionnel), structures petites enfance et 87 professionnels de santé médicaux et paramédicaux.

Le nombre de médecins en 2018 s'élevait à 14, indiquant un taux d'équipement de 5,6 pour 10 000 habitants, inférieur à l'échelle régionale (9,5 pour 10 000 habitants). A l'échelle de l'EPCI, il existe une Maison de santé à Dompierre (inaugurée en octobre 2018 et pouvant accueillir jusqu'à 18 professionnels de santé) et au Donjon (construite en 2010) ainsi qu'un pôle social santé à Varennes-sur-Allier. Celle de Varennes sur Allier est en cours d'aménagement.

Le territoire dispose de deux Maisons France Service, situées au Donjon et à Dompierre-sur-Besbre, où les usagers peuvent être aidés et accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien (questions ou problèmes administratifs, démarche en ligne, rendez-vous Pôle Emploi, Caisse d'Assurance Retraite, CAF, etc.). Celle de Varennes sur Allier est en cours de labellisation.

Concernant la petite enfance, le territoire dispose d'une crèche (« Brin d'éveil » située à Varennes-sur-Allier, qui propose un accueil régulier mais aussi ponctuel par la halte-garderie, afin de s'adapter aux différents rythmes de vie de la population), d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (permettant des échanges informels et collectifs afin de rassurer et d'orienter les parents et jeunes enfants du territoire), une micro-crèche à Beaulon (ouverte en août 2021), des MAM (Maison d'Assistants Maternels) sur le territoire et enfin de 3 Relais d'Assistants Maternels (RAM) situés sur les communes

de Dompierre-sur-Besbre, Le Donjon et Varennes-sur-Allier. Ces RAM proposent à l'ensemble des assistantes maternelles et parents employeurs du territoire 2 types de services :

- Un accompagnement administratif et juridique ;
- Des animations collectives.

Afin de développer le télétravail et les espaces de co-working, de nouveaux espaces innovants ont été créés pour accompagner le développement des usages numériques et répondre aux besoins des entreprises, créateurs d'activités, indépendants, salariés pratiquant le travail à distance, mais également des associations et de la population locale. Ces espaces contribuent au développement de l'entrepreneuriat, et peuvent être une solution de proximité pour les travailleurs du territoire. Ces lieux (intermédiaire entre l'entreprise et le domicile) existent à Dompierre-sur-Besbre et au Donjon (France Services) ainsi qu'à Varennes-sur-Allier (Fablab - Ecocentre).

Mobilité

Le territoire, du fait de son caractère rural, reste fortement dépendant de l'utilisation de véhicules personnels : en effet, en 2016, 89,1% des ménages disposait d'au moins 1 véhicule motorisé. De plus, la part de la voiture dans les déplacements domicile-travail en 2017 était de 82%, avec une grande majorité des déplacements en dehors de leur commune de résidence (64,2%).

D'autres moyens de transports existent et maillent le territoire avec 5 lignes régulières de transport interurbain (gérées jusqu'alors par le Département) ainsi que des lignes ferroviaires avec 2 gares.

L'enjeu pour la collectivité est donc fort et multiple : concilier la mobilité active en milieu rural avec la transition écologique en cours. Des actions sont en cours de réflexion sur le territoire, comme la réflexion autour d'un schéma de mobilité douce (où le vélo apparaît comme un mode de déplacement actif et durable participant à l'attractivité du territoire).

Habitat

Les résidents du territoire d'Entr'Allier Besbre et Loire restent en moyenne 20 ans dans un même logement (contre 15 ans en moyenne à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes) avec plus de 70% de la population propriétaire de sa résidence principale. Les locataires représentent quant à eux 27% des ménages.

Le bâti d'Entr'Allier Besbre et Loire est ancien : 47% des résidences sont construites avant 1945 et 63% avant 1970 (c'est-à-dire avant la première réglementation imposant un certain niveau d'isolation aux bâtiments neufs). Selon l'INSEE en 2018, le territoire compte 15,8% de logements vacants, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (15%) et régionale (9%). Il y a donc un enjeu fort pour limiter le nombre de logements vacants sur le territoire, et contribuer à la rénovation thermique de ces bâtiments majoritairement anciens et énergivores. Une PTRE (Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique) a été créée pour offrir un service aux particuliers désirant rénover ainsi que des aides financières.

Le territoire dispose d'une « Résidence Jeunes Oxygène », située à Varennes-sur-Allier qui propose 15 logements à destination des jeunes apprentis, stagiaires ou intérimaires, d'un établissement d'accueil temporaire – EHTPA Val de Besbre à Jaligny sur Besbre et de 11 logements adaptés pour les seniors sur le Donjon.

Synthèse des enjeux – Cohésion sociale

L'enjeu pour la collectivité concernant les logements est multiple : adapter son offre de logement à l'évolution de la population en cours, lutter contre la précarité énergétique et viser le maintien le plus longtemps possible des seniors à domicile. La collectivité souhaite également que l'ensemble de la population ait un accès rapide aux services de proximité, que ce soit en termes de santé

(développement des maisons de santé), d'alimentation, de transport ou encore de couverture numérique (afin notamment de favoriser le développement des entreprises et du télétravail).

Transition écologique

Les chiffres exposés dans cette partie sont majoritairement tirés du rapport de diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial d'Entr'Allier Besbre et Loire. Au moment où ce diagnostic a été élaboré en 2018, les seules données disponibles étaient celles de 2015. A l'occasion de la présentation des enjeux de la transition écologique du territoire, certains chiffres ont pu être actualisés (données 2018, voire 2019 disponibles).

Consommations énergétiques

Le profil énergétique du territoire de la CC Entr'Allier Besbre et Loire en termes d'énergie finale (énergie consommée directement par l'utilisateur) est principalement marqué par les consommations énergétiques du secteur industriel (34%), du secteur résidentiel (22%) et du secteur du transport (transport de personnes = 13% et fret = 20%) en lien avec l'activité industrielle et touristique du territoire. Les produits pétroliers représentent 44% de l'énergie consommée par le territoire, suivis par l'électricité (21%) et les énergies renouvelables thermiques (16%).

La consommation totale d'énergie finale est de 1 132 GWh sur le territoire en 2015, soit 45 MWh par habitant (la moyenne nationale étant de 24 MWh), avec une légère baisse constatée en 2018 où la consommation s'élève à 1 107 GWh. La facture énergétique du territoire s'élève à 3 900€ par habitant et par an. Ces chiffres s'expliquent notamment par :

- Un secteur industriel très développé sur le territoire (industries automobiles, fonderie et cimenterie) ;
- Un secteur résidentiel également consommateur ;
- Un transport quasi exclusivement routier, et présence de grands axes sur le territoire.

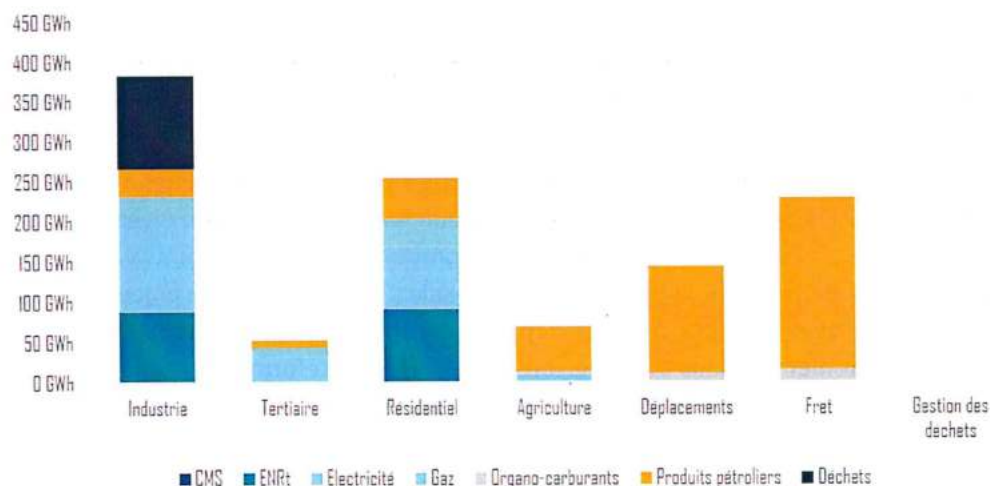


Figure 5 - Synthèse des consommations énergétiques par secteur de la CC Entr'Allier Besbre et Loire en 2015 (extrait du rapport de diagnostic, source : PCAET)

En 2018, la consommation énergétique (selon les données mises à jour de l'ORCAE) est passée à 1 106 GWh. Une légère diminution est constatée en l'espace de 3 ans, mais davantage d'efforts doivent être déployés pour parvenir à plus de sobriété énergétique, quel que soit le secteur.

Performance énergétique du bâti

Comme vu précédemment, 63% des logements sont construits avant 1970, soit avant la première réglementation imposant une certaine norme d'isolation aux bâtiments neufs. Il s'agit majoritairement de maisons (grandes surfaces plus difficiles à chauffer).

La facture énergétique uniquement liée au résidentiel s'élève à plus de 1 000 euros par habitant, dont une grande part est liée au chauffage. Le secteur résidentiel représente à lui seul 255 GWh d'énergie consommée (22% du bilan global) dont : 36% bois, 31% électricité, 20% fioul et 13% au gaz. Ces consommations sont majoritairement orientées pour le chauffage au fioul et au bois (71%).

Production en énergie renouvelable

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a produit 205 GWh d'énergie en 2015, avec la répartition suivante : 11% d'électricité et 89% de chaleur, pour une consommation énergétique de 1 132 GWh. Cette production permet ainsi de couvrir l'équivalent de 18% de la consommation du territoire.

A titre indicatif, la production d'énergie renouvelable par ordre d'importance provenait en 2015 de la biomasse (82%), du photovoltaïque (11%), de la géothermie (6%) et du solaire thermique (1%). A noter que les projets locaux de développement des EnR en cours d'étude ou d'instruction en 2015 n'ont pas été pris en compte, mais permettraient d'atteindre 40% d'autonomie énergétique.

Plus récemment, on constate une augmentation de la production d'énergie renouvelable avec 264 GWh produits en 2019, permettant d'atteindre presque 21% d'autonomie énergétique. L'enjeu réside donc, en parallèle d'une stratégie de sobriété énergétique, d'augmenter la part des énergies renouvelables afin de tendre vers l'autonomie énergétique d'ici 2050.

Parmi la stratégie adoptée par la collectivité, le photovoltaïque est l'un des modes de production d'énergie renouvelable le plus présent sur le territoire, et en plein essor depuis 2005, comme le montre le graphe suivant :



Figure 6 - Evolution de la production d'EnR locales, hors bois énergie (extrait du rapport de Diagnostic, source PCAET)

Emissions de Gaz à effet de serre

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre est basé sur la méthode Bilan Carbone. Il comprend :

- les émissions d'origine énergétique (liées aux consommations énergétiques du territoire)
- les émissions « non énergétiques » (concernent principalement l'agriculture et l'industrie)
- les émissions indirectes (générées en dehors du territoire pour la construction, les déchets, ou encore l'alimentation)

Le territoire émettait, pour l'année 2015, 731 ktCO₂e, soit 29 tCO₂e par habitant (moyenne nationale à 12 tCO₂e par habitant). En 2018, les émissions par habitant ont diminué pour atteindre environ 24 tCO₂e par habitant. Les secteurs émettant le plus de GES sont :

- L'agriculture pour 40% (émissions non énergétiques en bleu dans le graphe ci-dessous, principalement du méthane, gaz à effet de serre 24 fois plus réchauffant que le CO₂)
- L'industrie (28%)
- Le transport (17%)

Sur la totalité des émissions du territoire, 33% proviennent du bilan énergétique (ce que consomme directement le territoire, en jaune dans le graphe ci-dessous). Une plus petite partie provient d'émissions indirectes à travers l'alimentation (émissions associées à ce qui est produit hors du

territoire mais consommé dans le territoire, en rouge dans le graphe ci-dessous). En 2015, sans tenir compte des émissions indirectes, le territoire émettait 614 ktCO₂e.

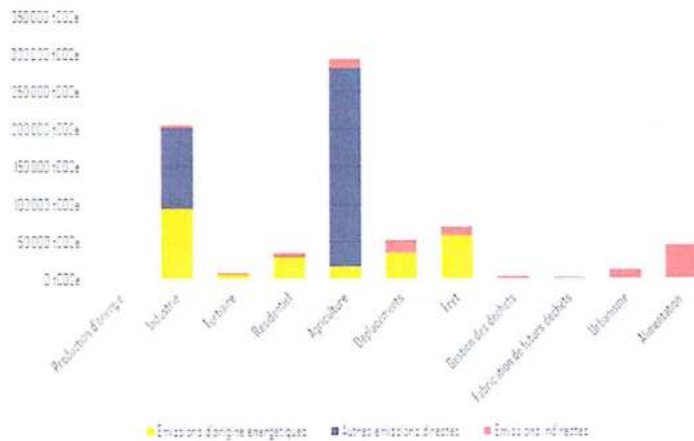


Figure 7 - Bilan des émissions de gaz à effet de serre par secteur et par scope (extrait du rapport de Diagnostic, source PCAET)

Stockage Carbone

Avec plus de 61 000 hectares de prairies (56% de la superficie du territoire), 35 000 hectares de cultures (32% de la superficie) et 10 000 hectares de forêts (9% de la superficie), le territoire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire possède plus de 97% de sa superficie permettant de stocker du carbone (88% sont à usage agricole et 9% à usage forestier). On compte également 0,6% de zones humides ou en eau. Grâce à toutes ces surfaces, le territoire séquestre plus de 28 000 ktCO₂e, soit un facteur moyen de 261 tCO₂e par hectare.

En termes de « flux carbone », c'est-à-dire ce que stocke ou déstocke le territoire sur une année, Entr'Allier Besbre et Loire permet de séquestrer environ 70 ktCO₂e par an. Par rapport aux émissions totales du territoire par an (614 ktCO₂e), cela correspond à une séquestration carbone de 11% des émissions.

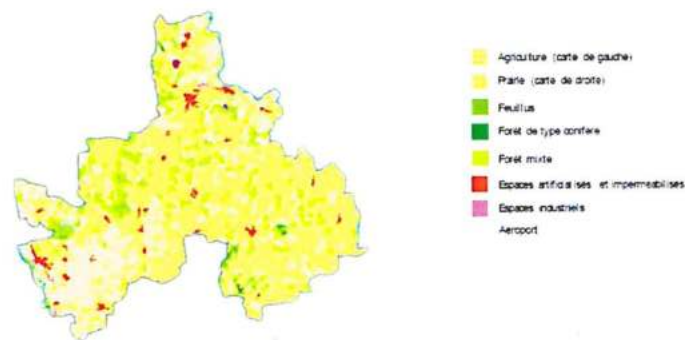


Figure 8 - Cartographie de la typologie des sols en 2018 pour la CC Entr'Allier Besbre et Loire (extrait du rapport de Diagnostic, source : PCAET)

Parmi les surfaces du territoire, 2,2% sont des surfaces dites « artificialisées » (source 2018 - MTE Corine LandCover). A l'appui des données issues du « Portail artificialisation des sols » alimenté par l'Etat, il apparaît qu'entre 2009 et 2018, plus de 376 hectares d'espaces agricoles, naturels et forestiers ont été consommés. Rapportés à la surface du territoire, c'est donc 0,34% d'espaces qui ont été artificialisés. L'enjeu réside donc dans la limitation de l'étalement urbain afin de maintenir les surfaces permettant de stocker le carbone.

Qualité de l'air

A travers les travaux d'ATMO Auvergne Rhône Alpes, le territoire possède un bilan de la qualité de l'air globalement bon. La population n'est pas exposée aux dépassements de la valeur limite pour les NOx et les PM10 et PM2,5 (sauf pour ce dernier dans le cas de la valeur guide fixée par l'OMS, où 14% de la population est exposée).

Si la qualité de l'air est relativement bonne, les émissions de polluants par habitant sont supérieures à celles observées aux échelles départementale et nationale :

- Les émissions de NOx par habitant sont 2 à 3 fois plus élevées, conséquence du trafic routier et d'une présence industrielle marquée ;
- Les émissions de COVNM sont 2 fois plus élevées, conséquence d'un tissu industriel bien développé (métallurgie) et d'une consommation importante de bois (chauffage résidentiel avec équipements peu performants) ;
- Les émissions de NH3 sont également très supérieures au niveau observé dans l'Allier (x 2,5) et national (x 11), ce qui démontre un territoire tourné vers l'agriculture ;
- Les émissions de particules fines (PM10 et PM2,5) sont 3 fois plus élevées qu'au niveau national.
-

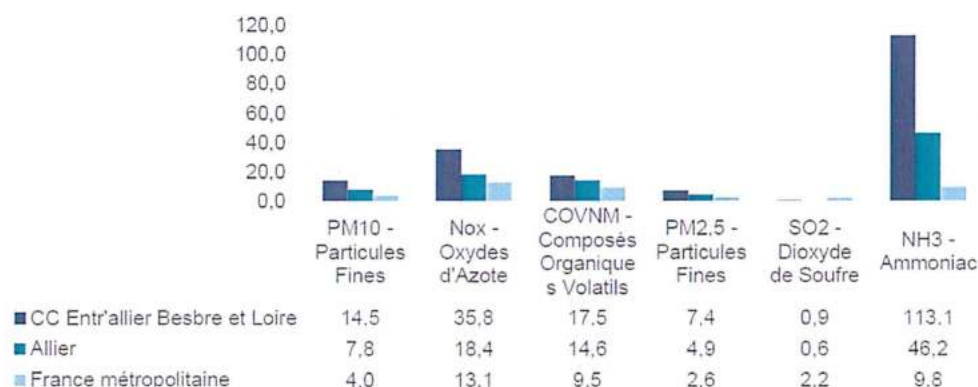


Figure 9 - Emissions par habitant de polluants atmosphériques, en comparaison avec l'Allier et la France métropolitaine (extrait du rapport Diagnostic, source : PCAET)

Biodiversité

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire dispose d'un patrimoine naturel et écologique riche à préserver, notamment par la présence de sites Natura 2000 (6 sites), de Znieff (26 de type I et 3 de type II) et de cours d'eau remarquables identifiés sur les listes 1 et 2 du Code de l'Environnement. L'ensemble de ces sites représentent 9% de la surface du territoire.

- Site Natura 2000
- Cours d'eau remarquables (Liste 1 et 2)
- Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope
- ZNIEFF type I
- ZNIEFF type II
- Sites CFN

Envoyé en préfecture le 06/01/2022
 Reçu en préfecture le 06/01/2022
 Affiché le
 ID : 003-200071470-20211206-DELIB2021137ANX-DE

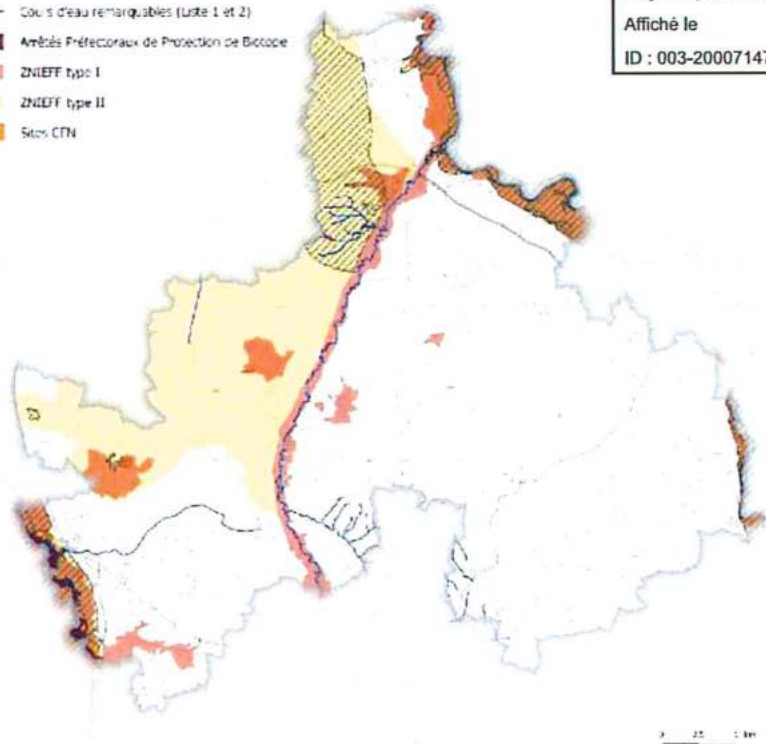


Figure 10 - Cartographie des zonages environnementaux (extrait du rapport environnemental, source : PCAET)

Outre les milieux remarquables identifiés ci-dessus, le territoire comprend de nombreux réservoirs de biodiversité participant à la mise en place de la Trame Verte et Bleue. Les multiples cours d'eau, milieux ouverts et forestiers fonctionnels sont autant de milieux capables d'accueillir une faune et une flore diversifiées. Les réservoirs de biodiversité représentent 30% de la superficie du territoire.

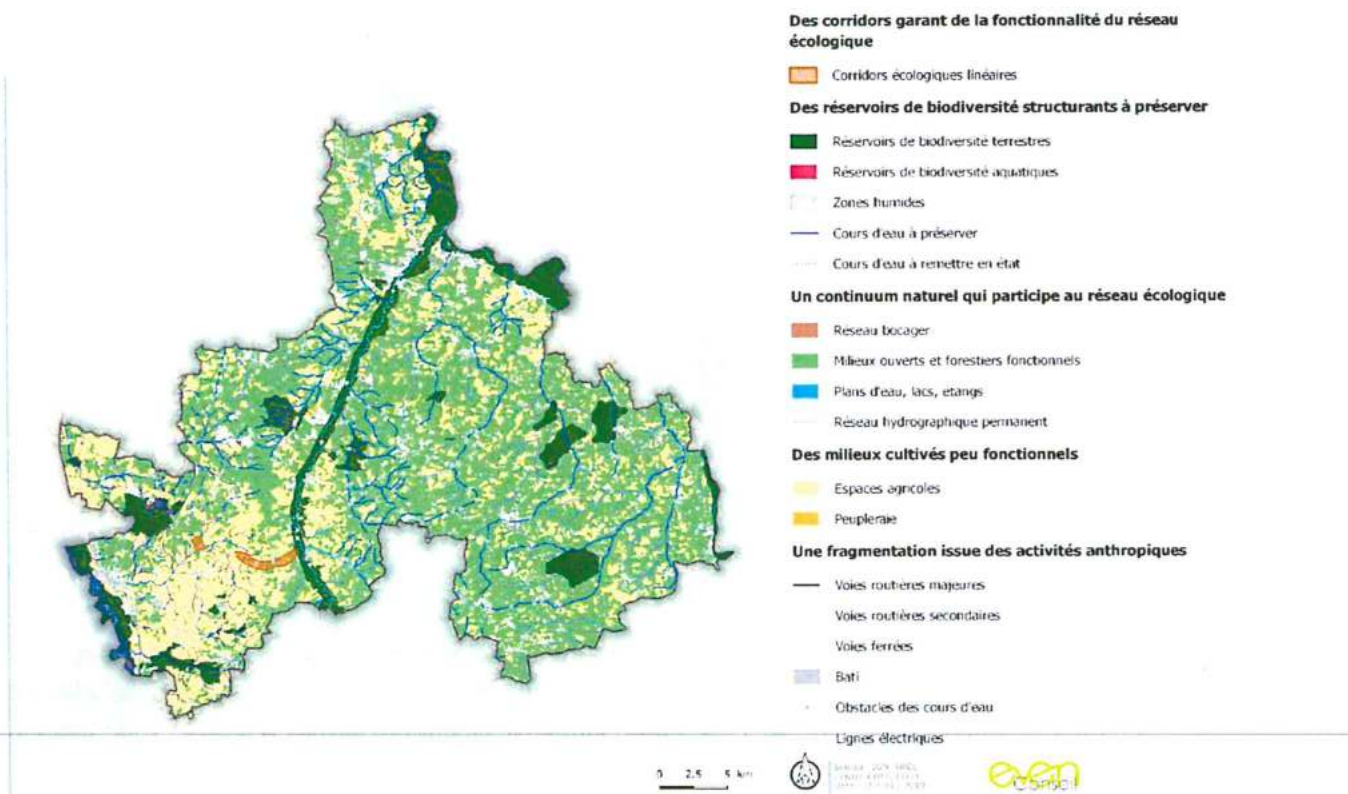


Figure 11 - Cartographie des trames vertes et bleues, réservoirs de biodiversité (extrait du rapport environnemental, source : PCAET)

Synthèse des enjeux – Transition écologique

La Communauté de communes Entr’Allier Besbre et Loire présente de nombreux atouts pour la transition écologique : un fort potentiel de développement en énergies renouvelables (avec de nombreux projets, notamment photovoltaïques, en cours de développement), un secteur agricole très présent permettant le maintien des prairies et donc du stockage carbone, ainsi qu’une opportunité de développement de la méthanisation, et une qualité de l’air relativement bonne.

Cependant, les secteurs du résidentiel et du transport sont source d’une consommation énergétique forte, à l’origine d’une grande part des émissions de GES du territoire, sur lesquelles la capacité d’action de la part de la collectivité reste limitée.

L’enjeu consiste donc pour la Communauté de communes à diminuer la consommation énergétique du territoire (notamment en passant par la rénovation thermique du patrimoine bâti notamment), tout en poursuivant le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, méthanisation, bois énergie, etc.). En parallèle, le territoire doit combiner ces enjeux d’adaptation avec la préservation de son puits carbone et de ses réservoirs de biodiversité.

Article 3 – Ambitions du territoire et principaux dispositifs en cours

L’ambition de relance et de transition écologique pour le territoire Entr’Allier Besbre et Loire prend racine dans le Projet de Territoire, adopté par délibération du conseil communautaire en date du 11 Juin 2019. Elle a été complétée par les objectifs du PCAET, adopté par délibération du conseil communautaire le 9 novembre 2021, ainsi que par les projets de communes. La Communauté de communes Entr’Allier Besbre et Loire dispose ainsi de plusieurs dispositifs en cours sur le territoire, permettant d’affirmer son ambition.

Comme il en a été question lors de la signature du protocole approuvé le 8 juillet 2021 et signé le 22 octobre 2021, les signataires du présent contrat conviennent de poursuivre et d’accentuer la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. L’exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Les signataires s’entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d’investissements publics au sein du territoire afin d’en assurer un suivi dans la durée et d’accroître les synergies inter-programmes.

Sont notamment recensés par les signataires :

- Le Contrat Ambition Région 2018/2021 signé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Le Contrat des Territoires et du Département de l’Allier 2018/2021 signé avec le Département de l’Allier
- le Programme Leader 2014/2020 à l’échelle du GAL Pays Vichy Auvergne
- le Programme Leader 2014/2020 à l’échelle du GAL Territoire Bourbon Pays de Moulins
- le Programme Petites Villes de demain engagé sur la commune de Dompierre sur Besbre pour la durée de 2021 à 2026
- Le Programme Petites Villes de demain engagé sur la commune de Varennes-sur-Allier pour la durée de 2021 à 2026
- Les politiques du « 1% paysage et développement »
- Le dispositif départemental reconquête des centres-villes et centres-bourgs.

Article 4 – Les axes stratégiques

Le présent contrat fixe les axes stratégiques en s’appuyant sur les différents programmes et projets en cours (Projet de Territoire, PCAET, projets des communes et de la SPL 277) . La Communauté de communes et ses communes s’engagent dans un cadre partenarial pour réussir collectivement la

transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire **Entr'Allier Besbre et Loire** autour d'actions concrètes financées qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable.

Elaboré en concertation avec les membres du Comité de Pilotage et avec l'appui du Cérema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) il s'articule autour de 3 axes stratégiques :

- le développement économique
- le mieux-être pour tous et l'égalité des chances
- l'environnement et le cadre de vie.

C'est par le prisme de la formation que la Communauté de communes envisage de tracer des perspectives d'attractivité durable du territoire, pour mettre en oeuvre les actions concrètes qu'elle a inscrites dans le dispositif du C.R.T.E :

- une action « pilote » : **Sensibilisation à la transition écologique - Formation des acteurs politiques et techniciens de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire** » pour accompagner le changement :
 - pour mieux connaître les enjeux liés à la transition écologique pour construire des stratégies locales de résilience (énergie, mobilité, air, eau, biodiversité, etc.),
 - être accompagné dans les techniques de préservation de la santé, de l'environnement et de la protection des personnes, dans la mise en place d'un dispositif de recherche, de réflexion sur les moyens, les pratiques et leur évolution, réalisables au service de la transition écologique du territoire, etc.

En premier lieu, la Communauté de communes souhaite procéder à l'évaluation des actions du Projet de Territoire et à son actualisation par l'ajout de nouvelles opérations. Cette phase s'intègre dans la fiche action N° 1 du CRTE.

Axe 1 - Le développement économique au service de la transition écologique

Il s'agit pour le territoire de développer une économie circulaire de proximité, consacrée à la transition écologique :

- favoriser et accompagner la création de tiers-lieux,
- développer le recyclage et le réemploi (ressourcerie, recyclerie...)
- promouvoir une agriculture locale basée sur une moindre consommation carbone (circuits courts),
- faire de la rénovation énergétique des bâtiments (publics comme privé) une priorité
- Piloter une démarche collaborative de réflexion, (observatoire) sur l'emploi, l'évolution des métiers et des savoir-faire pour répondre enjeux environnementaux de demain et proposer des stratégies adaptées

Axe 2 - Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances

L'émergence de cette nouvelle économie constitue pour le territoire et pour les habitants de réelles opportunités, renforce la proximité et l'accessibilité des services, ainsi que le confort et le bien-être des habitants, et ce grâce à de nombreux leviers :

- Création d'emplois et de services, valorisation des métiers
- Habitat, rénovation énergétique
- Energies renouvelables
- Alimentation, santé (Aménagement d'un parcours santé pour recréer du lien entre les habitants et leur environnement)
- Mobilité (élaboration d'un schéma), itinérance douce, services de proximité
- Déploiement de la fibre et des solutions alternatives pour permettre au territoire Entr'Allier Besbre et Loire d'être un territoire accessible et performant, au service des entreprises et acteurs économiques et de ses habitants.

Axe 3 - Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie

A travers des actions de sobriété et de protection des ressources (en eau, notamment.), la préservation de l'environnement passe également par la protection des espaces naturels et de la biodiversité, ainsi que par la sensibilisation des différents publics :

- o Lutter contre le gaspillage, (fuites d'eau, récupération d'eaux de pluie...)
- o Veiller à la qualité de l'eau et de l'air, des ressources en eau, à la protection des nappes, des espaces naturels et de la biodiversité.

Article 5 – Plan d'actions

Le plan d'actions du CRTE est organisé autour de 3 axes et se compose des documents suivants :

1. **le Projet de Territoire actualisé : à partir duquel le présent CRTE prend racine**
2. **le Plan Climat Air Energie : qui accentue l'engagement en faveur de la transition écologique du présent CRTE**
3. **Un ensemble de 8 fiches actions portées par la Communauté de communes (dont une fiche Pilote et une fiche évaluation-actualisation du Projet de Territoire) ajoutées suite aux différentes réunions communautaires dédiées à l'élaboration du CRTE**
4. **Les actions et projets des communes du territoire**
5. **Le programme national Petites Villes de Demain**
6. **Le dispositif départemental Reconquête des centres villes et centres bourgs**
7. **Les actions portées par la Société Publique Locale (SPL 277)**

Ci-dessous, sont listées les actions propres à chaque dispositif de façon synthétique permettant de visualiser l'ensemble des actions et les axes dans le(s)quel(s) elles s'inscrivent.

Le détail des actions est présenté dans les documents correspondant en annexe.

Synthèse des actions Projet de Territoire approuvé le 11 Juin 2019

Fiche action		Etat d'avancet	Axe 1	Axe 2	Axe 3
AXE TRANSVERSAL : ÉLABORATION D'UN P.L.U.I					
1	Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)	En cours	X	X	X

AXE N°1 : DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE					
2	Aménagement de zones d'activités à Dompierre-sur-Besbre et Saint-Pourçain-sur-Besbre	En cours	X		X
3	Mission de prospection économique	En cours	X		
4	Diffusion des offres d'emploi et état des lieux en matière d'emploi et de formation	A démarrer	X	X	
5	Aménagement d'espaces de co-working	En cours	X	X	
6	Mise à disposition de locaux ou bureaux d'activités afin de tester le démarrage d'une activité	En cours	X	X	
7	Politique d'accueil de nouvelles populations	En cours	X	X	
8	Sensibilisation à l'accueil de jeunes au sein de familles du territoire	A démarrer	X	X	
9	Dispositifs de soutien auprès des jeunes	A démarrer		X	
10	Etude d'opportunité autour de l'abattoir communautaire à Dompierre sur Besbre	En cours	X	X	

AXE N°2 : OFFRE DE SERVICES À LA POPULATION AU PROFIT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE					
11	Mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé	En cours		X	X
12	Aménagement d'une Maison de santé à Varennes-Sur-Allier, en lien avec « l'espace santé » de Saint-Gérard-Le-Puy	En cours		X	
13	Mise en place d'une Complémentaire Santé sur le territoire intercommunal	Terminé		X	
14	Etude en matière d'enfance et petite enfance	A démarrer		X	X
15	Aménagement d'un Relais d'Assistants Maternels à Dompierre sur Besbre	Terminé		X	
16	Aménagement d'une micro-crèche à Beaulon	Terminé		X	
17	Construction de logements adaptés aux personnes âgées	En cours		X	
18	Organisation d'une formation pour les bénévoles des associations locales	A démarrer		X	
19	Communication aux associations et mairies des moyens matériels et techniques	A démarrer		X	

20	Soutien aux travaux d'économie d'énergie : Plateforme Territoriale de Rénovation énergétique (PTRE)	En cours		X	
21	Actions de mutualisation entre la Communauté de communes et ses communes membres	En cours		X	
22	Actions de sensibilisation au covoiturage	En cours		X	
23	Recensement des pratiques en matière de médiation numérique	A démarrer		X	
24	Projet à moyen terme : évolution du concept des MSAP	En cours		X	
25	Projet à moyen terme : création de tiers-lieux	A démarrer		X	
AXE N°3 : RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR UNE POLITIQUE TOURISTIQUE, PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE					
26	Réalisation d'une étude stratégique touristique, patrimoniale et culturelle	Terminé	X		X
27	Etat des lieux et balisage des sentiers de randonnée	En cours			X
28	Création de circuits touristiques	En cours			X
29	Mise en valeur du patrimoine vernaculaire à des fins touristiques	En cours			X
30	Sensibilisation des propriétaires de châteaux pour faciliter les ouvertures au public	A démarrer			X
31	Création de séjours touristiques	A démarrer	X		X
32	Stratégie de communication touristique et culturelle	En cours		X	X
33	Démarche de sensibilisation au développement durable : valorisation des initiatives locales	A démarrer		X	X
34	Suivi des études environnementales et projets menés par le CEN de l'Allier sur les cours d'eau du territoire	En cours			X
35	Projet à moyen terme : développement des itinérances douces	En cours		X	X
36	Projet à moyen terme : incitation au développement de l'autoconsommation en électricité	A démarrer			X
37	Projet à moyen terme : maintien des trames vertes	A démarrer			X

37 actions - Projet de Territoire approuvé
10 nouvelles actions à intégrer
47 actions – Projet de Territoire actualisé

**Synthèse des actions Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T)
 approuvé le 09 novembre 2021**

Fiche action	Intitulé	Axe 1	Axe 2	Axe 3
AXE 1	UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE			
1.1	PILOTER SA STRATÉGIE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE PAR UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ET UNE ORGANISATION INTERNE ADAPTÉS			
1.1.1	Piloter et suivre le PCAET			
1.1.2	Réfléchir à s'engager dans une démarche Cit'ergie			X
1.1.3	Réfléchir à s'engager dans une démarche TEPOS			X
1.2	FAIRE LE LIEN ENTRE LES ENJEUX DU PCAET ET LES AUTRES ENJEUX			
1.2.1	Intégrer dans le futur PLUi des prescriptions liées aux enjeux du PCAET	X	X	X
1.2.2	Accompagner à l'intégration des enjeux environnementaux et sanitaires dans les décisions, notamment via la formation des élus			X
1.3	ÊTRE EXEMPLAIRE SUR SON PATRIMOINE ET SES ACTIVITÉS			
1.3.1	Sensibiliser les élus et les agents à l'amélioration des pratiques		X	X
1.3.2	Exemplarité de la collectivité dans la commande publique			
1.3.3	Assurer un suivi efficace et une réduction des consommations énergétiques des bâtiments communaux et intercommunaux		X	X
1.3.4	Inscrire un ou des bâtiments communautaires dans une démarche exemplaire, notamment sur les énergies renouvelables		X	
1.3.5	Déployer un Contrat d'objectif territorialisé sur la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables thermiques à l'échelle du département		X	
1.3.6	Valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie lors de la réalisation de travaux sur le patrimoine bâti		X	
1.3.7	Poursuivre le programme de remplacement de l'éclairage public des communes et des collectivités		X	X
1.4	IMPLIQUER LE TERRITOIRE DANS LA DEMARCHE			
1.4.1	Sensibilisation des enjeux de la qualité de l'air (ambient et intérieur) aux scolaires		X	X
1.4.2	Proposer aux établissements scolaires des programmes de sensibilisation aux enjeux du PCAET		X	

AXE 2	SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE			
2.1	ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS À LA MAÎTRISE DE L'ENERGIE			
2.1.1	Étudier la faisabilité d'une politique habitat (OPAH, PLH, ...) sur le territoire		X	
2.1.2	Accompagner les particuliers les plus précaires à la rénovation énergétique (PIG)		X	
2.1.3	Développer la PTRE Rénove Conseil		X	
2.1.4	Créer un Service Public pour la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH)		X	
2.1.5	Rénovation énergétique des logements par les bailleurs sociaux		X	
2.2	ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT			
2.2.1	Accompagner la formation et la montée en compétence des artisans de la filière bâtiment	X		
2.2.2	Travailler avec les maîtres d'ouvrage pour revoir les critères d'acceptabilité dans le bâtiment	X		
2.3	ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE			
2.3.1	Accompagner le secteur tertiaire, industriel et agricole à la maîtrise de l'énergie	X	X	
2.3.2	Améliorer l'éclairage commercial des entreprises artisanales	X	X	
2.3.3	Suivi et réduction des consommations énergétiques du patrimoine du Conseil Départemental	X	X	
2.3.4	Accompagner les entreprises à la maitrise de l'énergie	X	X	
2.4	FAVORISER LES PROJETS EXEMPLAIRES ET LA CONSTRUCTION BIOSOURCEE			
2.4.1	Promouvoir l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction et structuration d'une filière chanvre	X	X	

AXE 3	DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES			
3.1	CADRER, COORDONNER, ET FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE			
3.1.1	Piloter et cadrer le développement des ENR sur le territoire	X	X	
3.1.2	Proposer des appels à manifestation d'intérêt pour massifier le développement des énergies renouvelables sur le territoire	X	X	
3.2	DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES			
3.2.1	Développer les solutions photovoltaïques	X	X	
3.2.2	Réaliser un cadastre solaire départemental	X	X	

3.2.3	Réaliser une cartographie des espaces délaissés, hors foncier agricole, pour implantation de projets solaires photovoltaïques au sol	X	X	
3.2.4	Déploiement de panneaux solaires sur les toitures des bâtiments du CD 03	X	X	
3.2.5	Structurer la filière bois énergie par l'intermédiaire du pôle bois-énergie et des acteurs départementaux	X	X	
3.2.6	Soutien à l'acquisition et l'installation par les particuliers de chaudières automatiques bois-énergie	X	X	
3.2.7	Méthanisation agricole : Accompagner techniquement et financièrement les agriculteurs	X	X	
3.2.8	Etudier le potentiel hydroélectrique du département	X	X	
3.3	DEVELOPPER LES RESEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ENERGIE			
3.3.1	Assurer une cohérence entre le développement des réseaux et celui des énergies renouvelables	X	X	

AXE 4	ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À VENIR			
4.1	ANTICIPER LA GESTION DE L'EAU DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE			
4.1.1	Étudier la faisabilité de récupération d'eau de pluie			X
4.1.2	Gestion quantitative : Projet de Territoire de la Gestion des Eaux du bassin versant Allier aval			X
4.1.3	Préservation des cours d'eau alluviaux, de leur dynamique fluviale et de leurs nappes alluviales			X
4.1.4	Création d'une filière "cultures bas intrants" en zone de captage d'eau potable			X
4.1.5	Accompagner les collectivités dans l'optimisation des usages en eau potable			X
4.2	ACCOMPAGNER LA RESILIENCE DE L'AGRICULTURE LOCALE			
4.2.1	Expérimentation d'élevages Bas Carbone	X	X	X
4.2.2	Adaptation culturelle des pratiques au changement climatique ou AP3C			X
4.2.3	Agir sur la présence d'ambrosie en milieu agricole			X
4.2.4	Faciliter la reprise agricole et l'accès au foncier pour de nouveaux agriculteurs			
4.3	PRESERVER VOIRE AUGMENTER LE STOCK CARBONE SUR LE TERRITOIRE			
4.3.1	Préservation et valorisation des haies et du bocage			X
4.3.2	Réfléchir au développement d'un outil de compensation Carbone lié au bocage	X		
4.3.3	Inventorier et prendre en compte les zones humides de son territoire			X
4.3.4	Inventaire et restauration des zones tourbeuses même dégradées, pour le stockage du carbone			X

4.3.5	Valoriser le rôle de l'élevage pour le stockage carbone, la biodiversité et l'économie	X	X	X
4.3.6	Préservation des vieilles forêts pour le stockage carbone et la biodiversité			X

AXE 5	UN TERRITOIRE AUX MOBILITÉS DURABLES ET ADAPTÉES			
5.1	DÉVELOPPER LES CARBURANTS ALTERNATIFS			
5.1.1	Schéma global de développement de la mobilité GNV entre véhicules, stations et unité de méthanisation		X	
5.1.2	Développer le réseau public départemental d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques		X	
5.2	DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ALTERNATIVES			
5.2.1	Réaliser un Plan de Mobilité à destination des agents et des entreprises		X	
5.2.2	Promouvoir et diversifier les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle		X	
5.2.3	Améliorer l'offre de mobilité active		X	
5.3	FAVORISER LA PROXIMITÉ			
5.3.1	Démultiplier les services de proximité sur le territoire		X	

AXE 6	UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'ÉCONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE			
6.1	DÉVELOPPER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET AMÉLIORER LA CONSOMMATION			
6.1.1	Étudier la faisabilité de réaliser un Projet Alimentaire Territorial (PAT)	X	X	
6.1.2	Mettre en relation les producteurs et les consommateurs locaux		X	
6.1.3	Optimisation de la logistique en circuit alimentaire de proximité		X	
6.1.4	Sensibilisation de la population à l'amélioration de sa consommation alimentaire		X	
6.2	MENER UNE VRAIE POLITIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE			
6.2.1	S'engager dans une démarche en cohérence avec le référentiel Economie Circulaire déployé par l'ADEME	X		
6.2.2	Sensibiliser les citoyens autour de l'économie circulaire	X	X	
6.3	FAVORISER LES SYNERGIES INTER-ENTREPRISES ET L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE			
6.3.1	Réfléchir à animer une démarche d'écologie industrielle territoriale	X		
6.4	LIMITER LA PRODUCTION DE DECHETS			

6.4.1	Réduction du gaspillage alimentaire dans les collèges publics de l'Allier	X	X	
6.4.2	Continuer la mise en place d'actions de sensibilisation et d'accompagnement sur la prévention et la réduction des déchets		X	
6.4.3	Accompagner le territoire dans la réduction de ses déchets et tendre vers une consommation plus raisonnée		X	
6.4.4	Réaliser et mettre en œuvre le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés			

25 actions – Cc Maitre Ouvrage
70 actions PCAET approuvé

Ensemble de 8 fiches actions ajoutées suite aux différentes réunions communautaires dédiées à l'élaboration du CRTE

Fiche pilote – Action formation préalable des acteurs de la collectivité, élus et agents, à la mise en œuvre des actions sensibilisation à la transition écologique

L'engagement de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire dans un contrat de relance et de transition écologique permet d'envisager l'attractivité durable de son territoire, dans sa dimension la plus large, à travers des outils stratégiques opérationnels.

Si cet engagement témoigne, de la part des acteurs, politiques et professionnels, d'une réelle prise de conscience des enjeux de la transition écologique, et d'une volonté certaine de mettre en œuvre les actions concrètes inscrites dans le dispositif du CRTE, il requiert néanmoins la mise en place préalable d'un processus de formation et d'accompagnement au changement.

Le changement de mentalités, de comportements, de modes de vie, nécessite d'abord de répondre à un enjeu culturel, c'est un enjeu clé de la transition écologique.

Pour apprendre à s'adapter, quelques thématiques :

- Définition et objectifs de la transition écologique
- Sensibilisation au changement climatique et présentation de pratiques de protection climatique
- Sensibilisation aux enjeux techniques et aux évolutions sociétales sur les champs environnementaux : l'air, l'eau, le sol, l'énergie, les déchets, etc.
- Développement des compétences pour piloter des stratégies de la transition écologique et climatique,
- Développement de techniques permettant de limiter l'impact négatif de certaines pratiques et activités et de valoriser les actions favorables à la protection de la planète
- Construction de stratégies locales de résilience
- Mise en place d'une politique énergétique au sein des collectivités
- Mise en place de projets permettant l'évolution des mentalités, des comportements et des actes favorables à la transition écologique
- Les techniques de préservation de la santé, de l'environnement et de la protection des personnes
- Les techniques de préservation de la biodiversité, des sols, de l'eau et des ressources
- Accompagnement sur les dispositifs d'économie circulaire et le développement local
- Accompagnement sur l'aménagement et la mobilité durables dans le territoire
- Accompagnement à la mise en place d'un dispositif (observatoire) de recherche, de réflexion sur les moyens, les pratiques et leur évolution, réalisables au service de la transition écologique du territoire.

○ **Calendrier : au cours du 1^{er} semestre 2022**

Synthèse de la fiche Evaluation du Projet de Territoire et Actualisation des actions par l'intégration d'actions nouvelles et en cours depuis 2019

Fiche action	Evaluation – Actualisation actions Projet de Territoire Intégration actions nouvelles et en cours depuis 2019 dans le Projet de Territoire	Axe 1	Axe 2	Axe 3
1	<p>L'ensemble des actions du projet de territoire approuvé le 11 juin 2019 fera l'objet d'une évaluation et d'une actualisation.</p> <p>Les actions nouvelles et en cours de réalisation seront intégrées dans le projet de territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation friche « Moreux » et bâtiment « accueil/témoin » • Aménagement d'une maison de santé à Varennes sur Allier • Modernisation piscine Varennes sur Allier • Modernisation piscine Dompierre sur Besbre • Aménagement des locaux du siège communautaire • Travaux et réaménagement valorisation Préhistorama - Châtelperron • Réaménagement valorisation Maison Aquarium à Jaligny sur Besbre • Candidature à l'AAP Projet Alimentaire Territorial • Candidature à l'AMI santé Environnement de l'ARS • Expérimentation L'ABEL Découverte 	X	X X X X X X	X X X

Les 3 axes CRTE

Axe 1 - Le développement économique au service de la transition écologique	
2	Etude de faisabilité sur le montage et le portage d'une recyclerie/ressourcerie
3	Pilotage d'une démarche collaborative de réflexion, sur l'emploi, l'évolution des métiers et des savoir-faire pour répondre enjeux environnementaux de demain et proposer des stratégies adaptées
Axe 2 - Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances	
4	Réflexion - Elaboration schéma mobilité douce : le vélo
5	Aménagement d'un parcours santé pour recréer du lien entre les habitants et leur environnement
6	Communication sur le déploiement de la fibre et des solutions alternatives
Axe 3 - Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie	
7	Mise en œuvre de contractualisation sur la Besbre, la Loire et l'Allier

Communes	Intitulé des Projets	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Beaulon	Rénovation énergétique des bâtiments communaux		X	
	Modernisation du système de chauffage de 4 appartements		X	
	Equipement numérique des écoles		X	
	Création d'une voie douce le long du canal		X	
Boucé	Reconquête du centre-bourg	X		
	Rénovation énergétique des bâtiments communaux et des logements		X	
	Mise en place d'un service de broyeurs de végétaux		X	
	Parcours Nature et santé			X
	Replantation d'arbres et de haies			X
Cindré	Rénovation énergétique (bâtiments communaux)		X	
Dompierre-sur-Besbre	Construction d'une dizaine de logements inclusifs dans une dent creuse du centre-ville		X	
	Réhabilitation du gymnase		X	
	Changement éclairage plusieurs locaux communaux (Salle Laurent Grillet, Ecole George Sand, Salle de tir à l'arc, Gymnase, Salle de ping-pong, salle de tennis couvert)		X	
	Equipement en mobilier scolaire inclusif - nouvelle école Tivoli		X	
	Amélioration performance énergétique de locaux communaux : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : Ballon d'eau chaude sanitaire, isolation et couverture des toitures terrasses Camping municipal : Chauffe-eau Ecole Sept-Fons : Chaudière, isolation et couverture Logement 206 Avenue de la Gare : Chaudière Ecole George Sand : Chaudière Locaux Caquetoire/Cinéma/Salle de musique : Chaudière Eglise : Chaudière Mairie : Chaudière		X	
	Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement			X
	Langy	Remplacement de chaudière fioul du logement communal		X
Le Donjon	Aménagement de l'Ilot Gacon-Poncet	X		
	Rénovation des bâtiments communaux		X	
Lenax	Projet chaudière bois mairie		X	
Montaigu-le-Blin	Rénovation énergétique des bâtiments communaux		X	
	Mise en valeur du patrimoine			X
	Amélioration de la couverture mobile du centre bourg		X	
	Enfouissement de réseaux – étape 3			X

Pierrefitte-s/Loire	Attractivité : Optimiser les activités autour du plan d'eau - Construction d'un bâtiment photovoltaïque à proximité des aires de loisirs et de baignade pour l'organisation d'évènements culturels, associatifs et sportifs	X		
	Attractivité : Optimiser les activités autour du plan d'eau – Restaurer durablement la baignade au plan d'eau			X
Sorbier	Construction d'un bar multiservices	X		
	Construction - Rénovation		X	
Saint-Gérand-le-Puy	Rénovation énergétique des bâtiments communaux - chauffage et éclairage		X	
Saint-Pourçain-sur-Besbre	Projet de chaufferie bois à plaquette		X	
	Création de deux espaces végétaux			X
Varennes-sur-Tèche	Bâtiment avec photovoltaïque	X		
	Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et de la cantine, et sur le toit de la salle polyvalente		X	
	Assainissement collectif du bourg pour la préservation de la rivière "Tèche"			X
Varennes-sur-Allier	Création d'une cuisine centrale	X		
	Réhabilitation du site de la congrégation des Frères Maristes		X	

45 actions - Projets des communes membres EPCI
14 candidatures

Synthèse du Programme national Petites Villes de Demain et du Dispositif départemental Reconquête Centres- Villes et Centres- Bourgs

Programmes et dispositifs contractuels	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Programme Petites Villes de demain - Etat			
• Commune de Dompierre sur Besbre		X	
• Commune de Varennes sur Allier		X	
Dispositif Reconquête centre villes centre bourgs - Département Allier			
• Commune de Beaulon		X	
• Commune de Diou		X	
• Commune de Dompierre sur Besbre		X	
• Commune de Jaligny sur Besbre		X	
• Commune de Le Donjon		X	

5.1. Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Le CRTE s'inscrit dans la continuité des contrats présentés dans l'article 3 du présent contrat.

En fonction des priorités des différents projets du territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en ayant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques.

5.2. Validation des projets

Les actions du CRTE sont décrites en annexes, dans des fiches actions détaillées pour les fiches Communauté de communes, Communes, SPL, les différents dispositifs, et dans les documents de référence pour le Projet de Territoire et le PCAET. Leur niveau de maturité est précisé, ainsi que leur calendrier et leur plan de financement lorsqu'ils sont disponibles.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (Cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires. Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles.

5.3. Projets en maturation

Des projets de niveaux de maturité différents sont listés dans le présent contrat. Ceux nécessitant un temps spécifique de maturation afin d'être proposés ultérieurement au contrat feront l'objet d'un travail et d'une validation lors du comité de pilotage, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement. Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 7.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches projets » ou les « fiches projets en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

5.4. Les projets de coopération interterritoriale

Ce volet dédié aux actions de coopération entre les territoires, dont le contenu est à définir localement, est à réfléchir dès la phase du projet de territoire puis tout au long de l'élaboration du contrat.

Article 6 – Engagement des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des projets inscrits au contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des projets entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des projets proposés aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches projets, mais ne valent pas accord final.

Certaines fiches actions ne présentent pas de financements prévisionnels faute d'estimation financière suffisamment proche de la réalité.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

Les signataires conviennent de la nécessité de renforcer les capacités d'ingénierie internes du territoire et les assistances à maîtrise d'ouvrage dont les collectivités auront besoin pour construire puis animer le CRTE. Les besoins prioritaires identifiés portent sur les thèmes suivants :

- Animation du comité des partenaires du CRTE/phase de consultation
- Le développement économique au service de la transition écologique
- Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances
- Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie

Afin de construire puis mettre en œuvre le CRTE, la Communauté de communes s'engage à mettre à disposition ses services sur la durée du CRTE. L'Etat pourra prendre en charge tout soutien financier auprès de la Communauté de communes.

6.3. L'Etat, les établissements et les opérateurs publics

Conformément à la circulaire N° 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des projets inscrits dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui en mobilisant sa capacité d'expertise et ses systèmes d'aides qui s'articulent autour des aides à la connaissance, aides à la réalisation, aides au changement de comportement. L'ADEME peut intervenir spécifiquement en soutien de certaines opérations du CRTE.
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le CEREMA peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation

Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socioéconomiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut passer par la participation du grand public à l'élaboration de la décision publique d'une part, ou encore par les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, à travers leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.5. Maquette financière

En considérant les moyens financiers potentiels, les signataires envisagent de financer, dans la phase préparatoire du CRTE, les actions décrites dans le présent contrat. Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les projets entrant dans leur champ de compétence.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT).

Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Pour réaliser le suivi du CRTE, il convient de mettre en place un comité de pilotage qui sera chargé de l'élaboration du CRTE. Ce comité de pilotage sera composé de 5 élus communautaires, de services communautaires et de partenaires de la Communauté de communes :

- Le représentant de l'Etat et les organismes divers d'administration centrale et régionale (DDT, DREAL, ADEME, ANAH, ARS, etc.)
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Le Département de l'Allier
- La Chambre d'Agriculture
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Le Syndicat Départemental d'Énergie
- Le Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier
- Le Conservatoire des Espaces Naturels
- Le Sictom Nord Allier

- Le Sictom Sud Allier

Afin d'animer cette démarche aux côtés des services, la Communauté de communes pourra bénéficier d'un soutien en ingénierie par l'intervention du CEREMA (Centre d'Etude et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des projets ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire signataire. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Le comité technique est composé de 5 élus communautaires, les services communautaires d'Entr'Allier Besbre et Loire et le CEREMA.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des projets prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des objectifs stratégiques et opérationnels ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets.

Article 8 – Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 – Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe.

Les indicateurs de suivi sont précisés également.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est fixée sur celle du mandat municipal/communautaire 2020/2026.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 – Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

A, le

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 – Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe.

Les indicateurs de suivi sont précisés également.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est fixée sur celle du mandat municipal/communautaire 2020/2026.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.


Article 12 – Résiliation du CRTE


D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.


Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

A VARENNES S.A, le 09 février 2022

le Président

R. LITAUDON

le Préfet de l'Allier

J.F. TREFFEL



Annexes

- *Projet de Territoire*
- *Extrait du Plan Climat Air Energie Territorial – Programme d’actions*
- *Descriptif sommaire des actions engagées depuis 2019 dans le Projet de Territoire*
- *Fiches actions CRTE (CC EABL) ajoutées suite à la Conférence des Maires*
- *Fiches projet des communes*
- *Programme Petites Villes de Demain (Etat)*
- *Dispositif Reconquête Centres- Villes – Centres- Bourgs (Département Allier)*
- *Fiches actions de la SPL 277*

- *Projet de Territoire*



Plan d'actions

Projet de Territoire

37 actions



**Délibération du Conseil communautaire
du 11 juin 2019 déposée en Sous-Préfecture de VICHY le 17 juin 2019**

Extrait du Plan Climat Air Energie Territorial



Communauté de Communes
Entr'Allier Besbre et Loire



PROGRAMME D' ACTIONS DU
PCAET – 70 ACTIONS

Délibération du Conseil communautaire du 09 novembre 2021
déposée en Sous-Préfecture de VICHY le 19 novembre 2021



Fiche évaluation/actualisation du Projet de Territoire

Descriptif sommaire des actions engagées depuis 2019 dans le Projet de Territoire

Fiche action		Contenu – descriptif actions Projet de Territoire	Axe 1	Axe 2	Axe 3
PT Axe N° 1	N°	Travaux désamiantage des toitures - réfection réseaux - maçonnerie et menuiserie d'un ensemble immobilier communautaire (friche) d'une superficie de 9 000 m ² Création voirie poids-lourds visant à proposer des cellules à la location dédiées à la logistique. Fin des travaux :printemps 2022 Budget : 1 250 000 € HT	X	X	X
Régénération Ensemble immobilier (Friche Moreux) Régénération bâtiment accueil/témoin à l'entrée du site Ensemble immobilier --- Varenes sur Allier		Travaux régénération de qualité bâtiment industriel de 350 m ² pour créer 3 cellules artisanales/commerciales Un aménagement d'immobilier espace à l'entrée du site régénéré, pouvant être identifié comme bâtiment accueil/témoin Fin des travaux : printemps 2022 Budget :175 000 € HT	X	X	X
Aménagement d'une maison de santé --- Varenes sur Allier		L'acquisition d'un ensemble immobilier d'une superficie de 2 000 M ² en centre-ville avec parking et son aménagement dans une démarche écologique et durable permettront d'installer une maison de santé pluri professionnelle. Fin des travaux :décembre 2022/janvier 2023 Budget : 1 500 000 € HT		X	
PT Axe N° 2	N° 12				
Poursuite travaux modernisation piscine saisonnière --- Varenes sur Allier		Poursuite des travaux de régénération avec pose d'un revêtement en inox dans bassin existant, création de plages en résine et gazon synthétique, pentagloss avec hydrofreinage 3 pistes, renouvellement du système de filtration et des différentes pompes ainsi que modernisation des vestiaires. Fin des travaux :mai 2022 Budget :1 425 000 € HT		X	
PT Axe N° 2	N°				

<p>Travaux modernisation piscine couverte permanente --- Dompierre sur Besbre</p>	<p>Travaux extension du site programmés avec création d'un espace détente comprenant SPA, hammam, douches thématiques et des options possibles : grotte pour halothérapie et fontaine à glace. Réalisation d'un espace extérieur avec plages sous forme de gradin et jeux d'eau en tranche conditionnelle. En phase 2, programmation travaux réaménagement du bâtiment existant avec développement d'un bassin connecté.</p> <p>Fin des travaux phase 1 :décembre 2022/janvier 2023 Fin des travaux phase 2 : juin 2023 Budget : Phase 1 :1 540 000 € HT Phase 2 286 000 € HT</p>		X	
<p>PT Axe N° 2</p>	<p>N°</p>			
<p>Travaux aménagement siège communautaire --- Vareennes sur Allier</p>	<p>Elaboration étude rénovation éco-durable bâtiment du siège communautaire avec soutien ADEME. Sur cette base, réalisation travaux sur le niveau 1 et le niveau 2 (espace non aménagé) avec isolation, changement mode chauffage, installation leds, création cloisons pour le niveau 2 et accès PMR ainsi que pose panneaux solaires permettant autoconsommation.</p> <p>Fin des travaux : juillet 2022 Budget :320 000 € HT</p>		X	
<p>PT Axe N° 2</p>	<p>N°</p>			
<p>Préhistorama ---- Châtelperron</p>	<p>Après transfert au 1^{er} janvier 2022 du Préhistorama, musée dédié à la préhistoire et plus particulièrement à l'époque du châtelperronien, une réflexion est lancée avec partenaires, notamment DRAC et Département Allier pour envisager d'aménager (avec ossature bois ou autre mat éco) et d'équiper une nouvelle structure avec muséographie adaptée. Ces travaux s'inscrivent dans une politique globale d'attractivité culturelle, patrimoniale et touristique du territoire.</p> <p>Fin des travaux :déc 2023 Budget :600 000 € H.T</p>		X	X
<p>PT Axe N° 3</p>	<p>N°</p>			
<p>Maison Aquarium --- Jaligny sur Besbre</p>	<p>Suite à dissolution du SMAT de la Vallée de la Besbre, la Maison Aquarium a été transférée à la Communauté de communes le 1^{er} janvier 2020. Représentation authentique de la vie de la rivière, de sa faune et de sa flore, principalement à travers des aquariums, un bassin tactile, un jardin de nature, une salle de projection vidéo, des travaux d'aménagement s'inscrivent dans une politique globale d'attractivité culturelle, patrimoniale et touristique du territoire.</p> <p>En urgence, travaux de rénovation du bassin extérieur offrant la possibilité de voir et étudier les carpes dans leur milieu naturel et de les toucher (budget : 100 000 € HT).</p> <p>Fin des travaux : été 2023 Budget : 150 000 € HT</p>	Axe 1	Axe 2	Axe 3
<p>PT Axe N° 3</p>	<p>N°</p>		X	X

<p>Mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)</p>	<p>Candidature Appel à Projet « Projet Alimentaire Territorial» Ce dispositif (PAT) a l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.</p>				
<p>PT Axe N° 2</p>	<p>N°</p>	<p>La Communauté de communes pourrait s'inscrire dans la nouvelle procédure de reconnaissance révisée en 2021, pour le premier niveau qui identifie les PAT émergents, afin de les accompagner dans leur construction. Le deuxième niveau valorisant et donnant de la visibilité aux projets opérationnels qui mettent en œuvre un plan d'actions effectives sur leur territoire. Budget :..... 127 260 € TTC Subventions :..... 89 082 €</p>		<p>X</p>	
<p>AMI « santé-environnement » ARS</p>	<p>Candidature à Appel à Manifestation d'intérêt « Santé Environnement » auprès de l'ARS, dans l'objectif de lier la santé l'environnement et donc de concrétiser un projet d'éducation et de sensibilisation aux questions de santé-environnement.</p>				
<p>PT Axe N° 2</p>	<p>N°</p>	<p>Budget : 25 000 € H.T Subventions : 25 000 €</p>		<p>X</p>	
<p>L'ABEL Découverte</p>	<p>Projet expérimentation découverte mobilité douce pour répondre à un triple enjeu lié à notre environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • impulser une solution de mobilité douce centrée sur l'utilisateur • mettre en œuvre une action concrète permettant de relever un défi de la transition écologique • découvrir les richesses d'un territoire rural grâce à un mode de déplacement économique et adapté. 				
<p>PT Axe N° 3</p>	<p>N°</p>	<p>Cette démarche s'inscrit donc dans une politique de responsabilité sociale et environnementale. Réalisation 2021 à renouveler 2022..... été 2022 Budget : 50 000 € HT</p>		<p>X</p>	<p>X</p>

**Fiches actions CRTE (Communauté de communes EABL) ajoutées
 suite à la Conférence des Maires**

Axe 1 - Le développement économique au service de la transition écologique

Fiche action N° 2	Etude de faisabilité sur le montage et portage d'une recyclerie/ressourcerie
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire
Contexte	<p>L'incinération est responsable de l'essentiel des émissions associées au traitement des déchets sur le territoire.</p> <p>En effet, la réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre du territoire, réalisé dans le cadre du diagnostic du PCAET, met en évidence que l'alimentation, la fabrication et le traitement des déchets sont responsables à eux seuls de 7 % des émissions du Bilan Carbone du territoire.</p> <p>Consciente de la nécessité de limiter la quantité de déchets produits, la Communauté de communes souhaite impulser une réflexion sur l'implantation d'une « Ressourcerie » sur le territoire, afin de développer une filière locale de réemploi des déchets, basée sur un modèle d'économie circulaire.</p>
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les ressources naturelles en évitant le gaspillage, • Réduire les émissions de CO² dans l'atmosphère en consommant de manière responsable, • Diminuer la consommation d'énergie en recyclant et valorisant les objets issus de matières premières, • Donner une seconde vie aux objets et sensibiliser les habitants à « l'éco-consommation »
Echelle territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire communautaire (44 communes)
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de territoire : Fiche N° 33 • P.C.A.E.T : Fiche N° 6.2.1 • ADEME : Référentiel économie circulaire • Région AURA : Appel à projet
Descriptif de l'action	<p>Il s'agit de réaliser une étude qui a pour objectif de réfléchir à la possibilité de mettre en place un système de collecte et de re-distribution de matériels réutilisables.</p> <p>L'étude menée s'appuiera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un diagnostic du territoire dans son organisation actuelle faisant apparaître notamment les gisements et gestion des déchets et l'identification des acteurs locaux, • une étude de marché précisant la zone de chalandise, la typologie de clientèle, les produits recherchés, le panier moyen théorique, etc.

	Cette analyse devra conduire à un schéma de création de la Ressourcerie précisant le budget prévisionnel et le modèle économique de la structure, les ressources mobilisables et leurs conditions d'exploitation, ainsi que les partenariats envisagés.
Partenaires	Europe – Etat - Région – Département Organismes et associations Mécénat privé
Coût prévisionnel	Orientations budgétaires – Fiche financière annuelle à établir
Plan de financement	Aides publiques : 70 % Autofinancement : 30 %
Calendrier	2022 - 2026
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • conclusions de l'étude, • implication des partenaires, • nombre de porteurs de projets intéressés.

Axe 1 - Le développement économique au service de la transition écologique

Action N° 3	Pilotage d'une démarche collaborative de réflexion, sur l'emploi, l'évolution des métiers et des savoir-faire pour répondre aux enjeux environnementaux de demain et proposer des stratégies adaptées
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire
Contexte	<p>Au niveau national, l'emploi est devenu un sujet majeur, voire sensible. La difficulté à recruter est présente dans tous les secteurs d'activité, dans les entreprises privées comme dans le service public et ce malgré un taux de chômage qui oscille entre 8 et 10%.</p> <p>Il faut ajouter que l'impact de la crise sanitaire Covid-19 et ses confinements a considérablement modifié les modes de vie, fragilisé le système éducatif, parental et scolaire, bouleversé l'organisation du travail, et perturbé le sens de la formation, de l'orientation professionnelle, des compétences. Il a rendu la projection sur l'avenir et plus particulièrement celui des jeunes quasiment impossible....</p> <p>Ces éléments interrogent l'ensemble des acteurs de l'emploi sur l'attractivité des métiers, mais également sur les nouvelles formules éducatives, les formations dispensées et de surcroît sur la nécessité d'introduire de nouvelles réflexions pour adapter l'emploi à ce changement sociétal.</p> <p>Parallèlement, les métiers évoluent et intègrent de nouvelles pratiques en lien avec les nouvelles technologies et les impératifs d'urgence écologiques.</p> <p>Par ailleurs, le CRTE a pour ambition d'accélérer la relance et d'accompagner la</p>

	<p>transition écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires. Ceci implique une démarche d'innovation pour répondre aux défis de l'adaptation des changements écologiques, sociaux et sociétaux et aussi économiques.</p> <p>Aussi, face à ce constat, l'objectif est de construire à l'échelle locale un dispositif novateur autour des nouveaux savoirs et savoir-faire, des nouvelles organisations, des métiers du futur : un « laboratoire territorial de l'emploi » piloté par la Communauté de communes.</p>
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une coopération avec l'ensemble des acteurs économiques, de l'enseignement, de l'emploi et de la formation sur les problématiques de recrutement, • Faciliter l'emploi à l'échelle du territoire, • Impulser une dynamique d'innovation auprès des acteurs locaux.
Echelle territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire communautaire (44 communes)
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de territoire : Axe 1 • P.C.A.E.T : Axe 1 –Axe 2
Descriptif de l'action	<p>La pénurie d'emploi freine le développement des entreprises et conduit à l'insatisfaction de nombreux usagers.</p> <p>En 2018, le taux de chômage des 15-64 ans du territoire était de 12,6%. Malgré ce chiffre, de nombreuses structures publiques ou privées n'arrivent pas à recruter.</p> <p>Aussi, maintenir de l'activité et assurer le développement du territoire sont une priorité.</p> <p>La mise en place d'un « laboratoire territorial de l'emploi » doit ainsi permettre d'identifier les freins au recrutement (attractivité des métiers, dispositifs de formation et perspectives d'avenir professionnel, transmission de savoirs, pénibilité du travail, mobilité, rémunération, etc.) et de concevoir un programme d'actions pour faciliter l'emploi sur le territoire.</p> <p>Cette démarche doit également introduire une dynamique d'innovation. En effet, les organisations privées et publiques courent derrière une société et un marché en perpétuelle mutation.</p> <p>Aujourd'hui, la conception de l'emploi, les aspirations professionnelles des salariés actuels et celles des nouvelles générations, le rapport à l'environnement et la « philosophie de vie » en générale, modifient le rapport à l'emploi.</p> <p>Pour répondre à ces changements et adapter les organisations, les moyens, les pratiques et leurs évolutions, le territoire doit élaborer une stratégie collaborative, construite au service de la transition écologique.</p> <p>C'est dans ce contexte que la Communauté de communes souhaite déployer le « laboratoire territorial de l'emploi ». Une plateforme d'intelligence collective afin de réfléchir ensemble pour façonner l'avenir.</p>
Partenaires	<p>Europe - Etat - Région – Département</p> <p>Organismes et associations (Education nationale, acteurs économiques, de l'emploi et de la formation, Chambre consulaires, fédérations de métiers, etc.)</p>
Coût prévisionnel	Budget : 30 000 € H.T
Plan de financement	<p>Aides publiques : 70 %</p> <p>Autofinancement : 30 %</p>

Calendrier	2022 - 2025
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires mobilisés, • Proposition de projets : dispositifs de formation – installation structure destinée à faciliter les échanges de savoirs théoriques et pratiques, d'expertises, à impulser une dynamique pour susciter l'intérêt des jeunes vers les nouveaux métiers de la transition écologique • Nombre d'emplois pourvus, • Baisse du taux de chômage.

Axe stratégique N° 2	Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances
-----------------------------	---

Action N° 4	Elaboration d'un schéma mobilité douce : le vélo
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire
Contexte	<p>Face aux effets de la pollution atmosphérique sur la santé, des atteintes à l'environnement, de la dépendance énergétique de la population et aux conséquences de la crise sanitaire Covid-19, la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire souhaite s'engager dans une stratégie de mobilité douce permettant de répondre aux problématiques posées par les déplacements « tout voiture » sur son territoire.</p> <p>Elle s'appuie notamment sur les résultats de l'expérimentation « L'Abel Découverte » partagée avec le Département de l'Allier sur la période estivale 2021.</p> <p>Au-delà de la découverte d'un mode de déplacement actif et durable, son objectif était de soutenir un art du bien-vivre sur un territoire rural, de défendre son attractivité sous toutes ses formes, sociales, économiques, patrimoniales, culturelles et touristiques.</p>
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les réels enjeux de la mise en œuvre d'une politique cyclable sur le territoire, essentiellement rural, vaste et dispersé • Déterminer les conditions de sa faisabilité : mise en place d'un système « vélo » ou activer les leviers favorables à l'usage du vélo sur le territoire • Envisager le déploiement d'un plan vélo et en assurer sa promotion

Echelle territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire communautaire (44 communes)
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de territoire : Fiche N° 35 • P.C.A.E.T : Fiche N° 5-2.2 • Région Auvergne Rhône Alpes : Convention de coopération en matière de mobilité • Département de l'Allier : Partenariat expérimentation itinérance douce l'Abel Découverte
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un diagnostic cyclable du territoire • Repérer les freins et les leviers de la pratique du vélo • Proposer un système de « vélo vertueux » avec ses composantes ou pistes d'actions autour : <ul style="list-style-type: none"> - de services (fourniture vélos fiables, accessibles à prix abordables ; prestation location et réparation ; aménagement et stationnement ; organisation et signalisation itinéraires, réseau cyclable continu, maillé et sécurisé ; sensibilisation à l'usage du vélo par mise en place plans communication, applications numériques ; réglementation du dispositif - et d'effets : <ul style="list-style-type: none"> ○ de communauté (influence vers la norme, compte tenu du nb de cyclistes) ○ de parc (incitation vers la diversité des usages) ○ de sécurité (mise en place de programmes de sécurisation des sites engagés par la collectivité, compte tenu du nombre de cyclistes) ○ de réseau (attractivité liée aux maillages...)
Partenaires	Europe – Etat - Région – Département Organismes et associations Mécénat privé
Coût prévisionnel	Orientations budgétaires – Fiche financière annuelle à établir
Plan de financement	Aides publiques : 70 % Autofinancement : 30 %
Calendrier	2022 - 2026
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • conclusions diagnostic • enquête communication • bilan renouvellement expérimentation itinérance douce (voie verte, véloroutes.....)

Axe N° 2 - Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances

Fiche action N° 5	Mise en œuvre d'un parcours santé environnement
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire
Contexte	<p>Le territoire présente une grande diversité de milieux naturels et de sites remarquables. Il dispose de verdure, de quais et de promenades qui sont autant de sources de « respiration » pour les habitants et autant d'opportunités pour pratiquer une activité physique.</p> <p>Six parcours santé (entre 1k et 3km de longueur) sont disponibles sur le territoire : Dompierre sur Besbre, Montcombroux les mines, Pierrefitte sur Loire, Trézelles et deux parcours à Varennes sur Allier.</p> <p>Malgré ce potentiel naturel majeur, l'état de santé des habitants témoigne une réelle problématique sanitaire (Source INSEE, ORS Auvergne-Rhône-Alpes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une mortalité prématurée départementale parmi les plus élevée de la région AURA (1,6 ‰ région, 1,9 ‰ national et 2,1 ‰ département), • les maladies cardio-vasculaires parmi les premières causes de mortalité (respectivement 281 et 270 pour 100 000 habitants contre 250 et 214 au niveau national), • des taux standardisés de mortalité tous cancers plus élevés sur le territoire comparativement à l'échelon régional et la France (territoire entre 235 et 258 ‰ contre 222‰ au niveau régional et 224 ‰ au niveau national), • une prévalence significativement plus élevée de cas de diabète au niveau de l'EPCI (4726 pour 100 000 habitants contre 4259 au niveau national). <p>Compte tenu de ce potentiel naturel existant et des problèmes de santé recensés sur le territoire, la prévention et l'éducation à la santé sont une priorité. Dans ce contexte, la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire souhaite aménager un « parcours santé environnement » associant des installations artistiques et des actions de sensibilisation afin de limiter les risques des maladies chroniques et reconnecter les citoyens à leur environnement naturel.</p>
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver les ressources naturelles en évitant le gaspillage, • Réduire les émissions de CO² dans l'atmosphère en consommant de manière responsable, • Diminuer la consommation d'énergie en recyclant et valorisant les objets issus de matières premières, • Donner une seconde vie aux objets et sensibiliser les habitants à « l'éco-consommation ».
Echelle territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire communautaire (44 communes)
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de territoire : Fiche N° 11 • P.C.A.E.T : Fiche N° 4.3.6 • ARS : AMI santé environnement 2021 • CLS (en cours d'élaboration)

<p>Descriptif de l'action</p>	<p>Le contexte actuel (crise écologique, pandémie) incite à renforcer le lien aux autres et à la Nature. La crise sanitaire de la COVID 19 a mis en lumière l'importance et l'urgence de faire le lien entre la santé et l'environnement. C'est donc dans cet objectif que s'inscrit ce projet d'éducation et de sensibilisation aux questions de santé-environnement.</p> <p>Dans cette perspective, le parcours santé installé à Dompierre sur Besbre s'appuie sur 2 volets :</p> <p>1. L'aménagement Objectif : proposer une balade « sensorielle et expérientielle » avec un apport virtuel pour diffuser des informations sur la partie santé-environnement et sensibiliser les utilisateurs du parcours.</p> <p>Pour à la fois interpeller, informer, sensibiliser mais aussi laisser un sentiment de bien-être, de poésie et d'apaisement, la Communauté de communes a fait le choix de s'appuyer sur la création artistique pour proposer un parcours d'œuvres. En effet, l'introduction de l'art dans ce parcours, son attrait, son regard permet d'interpeller le public et incite le visiteur à s'interroger et à découvrir les messages diffusés.</p> <p>Ainsi sur chacune des créations, il sera apposé une phrase d'accroche en lien avec l'œuvre, l'environnement et la santé à laquelle sera associé un QR code.</p> <p>2. L'animation Objectif : accompagner, avec l'aide de prestataires, tous les publics à « appréhender » le parcours dans son aspect santé et environnement.</p> <p>A ce titre, des activités en pleine nature peuvent être intégrées comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une balade expérientielle sur le syndrome du manque de la nature, • un atelier consistant à créer une œuvre musicale collective à partir d'éléments naturels, • un accompagnement des enseignants pour faire classe dehors et pratiquer des activités physiques en plein air (sylvothérapie adaptée, parcours à vélo etc.). <p>L'ensemble de ces activités peut être proposé sous forme de « médiation santé » soit en action isolée ou dans le cadre d'un programme et il est déclinable auprès de divers publics (enfants/ados, familles, seniors) et dans différents contextes (scolaires, loisirs, évènementiel, etc.).</p> <p>Une campagne de communication sera mise en place pour à la fois inciter les publics à utiliser le parcours mais aussi pour valoriser les installations et le programme d'actions proposées et susciter l'intérêt des usagers.</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Europe – Etat (ARS) Organismes et associations (Cistude et Compagnie, le Caquetoire, le Comité Départemental Éducation Physique Gymnastique Volontaire Allier (CODEP EPGV), Centres sociaux, services de la collectivité</p>
<p>Plan de financement</p>	<p>Coût prévisionnel :25 000 € H.T Aides publiques :100 % Autofinancement : 0 %</p>
<p>Calendrier</p>	<p>2022</p>
<p>Indicateurs d'évaluation</p>	<p>Inscription des actions sur le site internet du pôle ESE (Education Santé Environnement) : Action « Animation / médiation santé » : Action « Panneaux de sensibilisation / création artistique - QR code »</p>

Axe N° 2 - Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances

Fiche action N° 6	Communication sur le déploiement de la fibre et des solutions alternatives
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire
Contexte	<p>Il existe deux types de déploiement du réseau fibre dans le Département de l'Allier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les zones où les opérateurs investissent sur leurs fonds propres - zones AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) ; c'est-à-dire les agglomérations de Montluçon, Moulins et Vichy (couverture par Orange); - Le RIP (Réseau d'Initiative Publique) « ATHD » (Auvergne Très Haut Débit) destiné à couvrir les zones moyennement denses et souvent rurales. <p>L'objectif est d'atteindre 91 % de couverture THD par la fibre optique. Le complément est assuré par les autres technologies THD disponibles : VDSL, 4G, satellites de nouvelle génération.</p> <p>L'infrastructure RIP est déployée par ATHD, filiale du Groupe Orange, sur financement du Conseil Régional accompagné par le Conseil Départemental et l'État.</p> <p>La commercialisation des offres peut être assurée par tout fournisseur d'accès Internet.</p>
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre le déploiement sur le territoire, • Communiquer sur les solutions alternatives, • Être un interlocuteur privilégié pour faciliter les échanges entre les collectivités et les partenaires.
Echelle territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire communautaire (44 communes)
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de territoire : fiche n°5 • PCAET : fiche 5.2.2 • Région Auvergne Rhône Alpes • Département de l'Allier
Descriptif de l'action	<p>Suivi du déploiement des différentes technologies à l'échelle des 44 communes en communiquant sur les solutions alternatives possibles à développer en lien avec les partenaires et les opérateurs.</p> <p>Recueil des zones rencontrant des difficultés de déploiement.</p>
Partenaires	Europe – Etat - Région – Département
Coût prévisionnel	Temps de travail personnel communautaire (échange, organisation et participation réunion et concertation)
Plan de financement	Néant
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de foyers ayant accès à la fibre • Nombre de foyers bénéficiant d'une solution alternative

Axe N°3 - Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie

Fiche action N° 7	Mise en œuvre contractualisation sur la Besbre, la Loire et l'Allier
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire
Contexte	Sur ses 44 communes, la Communauté de communes est traversée par la rivière Allier, par la Loire et par la Besbre ainsi que par les différents affluents. Dans ce contexte, il est nécessaire de mettre en place des contrats à l'échelle du bassin de la Besbre, de la plaine alluviale de Loire et de la plaine alluviale de l'Allier pour préserver la biodiversité aquatique et les corridors/trames bleus avec notamment la remise en état de masses d'eau mais aussi préserver la ressource en eau du territoire et limiter les risques d'inondation (compétence GEMAPI).
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la biodiversité aquatique et les milieux naturels • Préserver les ressources en eau • Anticiper les effets du changement climatique.
Echelle territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire communautaire (44 communes)
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de territoire : Fiche N° 34 • P.C.A.E.T : Fiche N° 4-1-2 • Région Auvergne Rhône Alpes - SRADDET • Département de l'Allier
Descriptif de l'action	Mettre en œuvre une politique de contractualisation (ingénierie et actions) sur la Besbre et son bassin versant, sur la plaine alluviale de la Loire et sur la plaine alluviale de l'Allier avec les collectivités voisines.
Partenaires	Europe – Etat - Région – Département – EPCI voisines Organismes et associations
Coût prévisionnel	Orientations budgétaires – Fiche financière annuelle à établir
Plan de financement	Aides publiques : 70 % Autofinancement : 30 %
Calendrier	2022 -
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de programme d'actions par zonage • Nombre d'actions de sensibilisation

Fiches projet des communes

Sachant que le CRTE a vocation à regrouper l'intégralité des politiques contractuelles en cours sur le territoire intercommunal, la Communauté de communes a souhaité mobiliser les 44 communes du territoire, acteurs majeurs en matière de relance économique et de transition écologique.

Trois principales thématiques ont été définies, afin de construire le CRTE :

- **Axe 1 : Le développement économique au service de la transition écologique (économie de proximité, circuits courts, attractivité, innovation...)**
- **Axe 2 : Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances (rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)**
- **Axe 3 : Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie (qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels, valorisation des paysages...).**

L'ensemble des retours des communes est présenté dans les fiches ci-dessous.



Fiche recensement – projets communaux – C.R.T.E

**Le développement économique
 au service de la transition écologique**

(économie de proximité, circuits courts, attractivité, innovation...)

Commune :	Boucé	
PROJET (Intitulé)	Reconquête du centre-bourg	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Ce projet s'inscrit dans le dispositif "reconquérir les centres-bourgs et les centres villes de l'Allier" initié par le conseil départemental et par le programme DETR "renforcement de l'attractivité d'un centre-bourg". L'objectif est de renforcer l'attractivité à travers 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - habitat - vitalité (commerces et services) - cadre de vie 	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	A préciser	A préciser (conseil départemental et DETR)
Calendrier prévisionnel	Phase étude : fin 2021 et début 2022 Phase travaux : 2022 - 2026	



Fiche recensement – projets communaux – C.R.T.E

Le développement économique
au service de la transition écologique

(économie de proximité, circuits courts, attractivité, innovation...)

Commune :	Le Donjon	
PROJET (Intitulé)	Aménagement de l'îlot Gacon-Poncet	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Recalibrage de la « rue de l'Hôtel de ville » à 3,5 mètres avec un sens de passage prioritaire afin de mettre aux normes PMR les trottoirs ; Mise en valeur de la Place Gacon par un traitement paysager qualitatif et l'insertion de mobiliers ; Création d'un trompe l'œil sur la façade aveugle en fond de place, caché par des plantations d'arbres.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	300 000 €	(financements potentiels) A préciser (DETR, Conseil départemental)
Calendrier prévisionnel	2023 - 2024	



Fiche recensement – projets communaux – C.R.T.E

Le développement économique
au service de la transition écologique
(économie de proximité, circuits courts, attractivité, innovation...)

Commune :	Pierrefitte-sur-Loire	
PROJET (Intitulé)	Attractivité : Optimiser les activités autour du plan d'eau - Construction d'un bâtiment photovoltaïques à proximité des aires de loisirs et de baignade pour l'organisation d'évènements culturels, associatifs et sportifs	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Le plan d'eau de Pierrefitte sur Loire s'étend sur 8,5 ha. Il propose aux nombreux usagers une zone de pêche sur une partie et une zone de loisirs et de baignade sur une autre partie avec des jeux, une plage, un local pour louer les pédalos, vendre des glaces...</p> <p>L'équipe municipale en place s'est engagée à renforcer l'attractivité du plan d'eau par l'optimisation des activités autour du plan d'eau et de s'inscrire dans les actions initiées par la Communauté de communes.</p> <p>De nombreuses activités sont organisées sur le site du plan d'eau. Tous les ans, l'association Digoin Passion Carpe organise un enduro carpe. Toute l'année, des activités de pêche de jour et de nuit sont possibles. Sur l'espace réservé aux loisirs, les nombreuses associations locales organisent leurs animations : jeux inter-villages, buffets campagnards, fête des écoles... Mi-août, une soirée guinguette, avec orchestre et dîner dansant, est organisée par l'Inter société pierrefittoise avec les soutiens de la Communauté de communes et ses Offices de Tourisme. Ce lieu se prête particulièrement à l'organisation de manifestations culturelles de musique, de théâtre... en plein air, dans un écrin de verdure et au bord de l'eau. Lors des périodes de confinement, 2 maraîchers pierrefittois ont fait de la vente directe sur le parking de l'épicerie. De nouvelles offres de petite restauration, de traiteur et de boucherie ont fait leur apparition dans le bourg du village...</p> <p>Les élus ont été sollicités pour l'organisation de marchés. Le site du plan d'eau a été immédiatement identifié et des 1ers contacts avec des producteurs sont pris... Le projet de construction d'un bâtiment photovoltaïque, permettant d'abriter toutes ces manifestations et celles à venir, s'est précisé. Ce bâtiment devra être fonctionnel et en harmonie avec le site qui l'accueille (production d'énergie renouvelable à l'aide de panneaux photovoltaïques, ossature idéalement en bois lamellé...).</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	Bâtiment : 1 pan, 540m ² au sol, panneaux photovoltaïques en toiture = 200 000 € HT Terrassement, branchements aux réseaux, aménagements = 50 000 € HT	Vente du surplus d'électricité = 0,009€/kWh Prime autoconsommation = 8 000 € = 1 600 € x 5 ans Cofinancements publics et privés Fonds propres (Commune)
Calendrier prévisionnel	2022 : Études et APS Fin 2023 : Réalisation	



Fiche recensement – projets communaux – C.R.T.E

Le développement économique
au service de la transition écologique

(économie de proximité, circuits courts, attractivité, innovation...)

Commune :	Sorbier	
PROJET (Intitulé)	Construction d'un bar multiservices	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	Construction neuve de 65 m ² aux normes ERP pour transfert du bar multiservices actuel (environ 30 m ²) depuis 12 ans en activité.	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	A préciser	A préciser (DETR - Etat, Conseil départemental, Conseil Régional, et auto-financement par le loyer perçu)
Calendrier prévisionnel		



Fiche recensement – projets communaux – C.R.T.E

**Le développement économique
 au service de la transition écologique**

(économie de proximité, circuits courts, attractivité, innovation...)

Commune :	Varenes-sur-Tèche	
PROJET (Intitulé)	Bâtiment avec photovoltaïque	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	Construction de bâtiment avec panneaux photovoltaïques à côté de la salle polyvalente susceptible de devenir un boulodrome.	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	Surplus à la charge de la commune : 30 000€	A préciser (Etat, Région, Département)
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023	



Fiche recensement – projets communaux – C.R.T.E

Le développement économique
au service de la transition écologique

(économie de proximité, circuits courts, attractivité, innovation...)


Commune :	Vareennes-sur-Allier	
PROJET (Intitulé)	Création d'une cuisine centrale	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Le projet de cuisine centrale, mené en entente avec la commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule, permettra la préparation et la livraison de repas pour les établissements scolaires et le portage de repas des aînés pour les communes souhaitant bénéficier du service.</p> <p>Il est prévu de réhabiliter le bâtiment n°61 de la base de vie du DA277 situé à Vareennes-sur-Allier pour accueillir la cuisine. Ce bâtiment abritait les équipements de restauration de l'ancien site militaire et se prête tout particulièrement à ce type de projet. De plus, l'opération de réhabilitation d'un bâtiment existant permet d'éviter l'étalement urbain.</p> <p>Une prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage va être lancée afin d'évaluer la faisabilité et le dimensionnement du projet. La fourniture en produits Bio et/ou en circuits courts sera également étudiée dans le but de valoriser les produits locaux.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
		(financements potentiels)
	Ingénierie AMO = 130 000 €	A préciser
Calendrier prévisionnel	<p>Novembre 2021 : lancement de l'étude de faisabilité AMO Avril 2022 : Travaux de réhabilitation du bâtiment n°61 Septembre 2022 : réception des travaux</p>	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

**Faire que la transition écologique profite à tous,
contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances**
(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Beaulon	
PROJET (Intitulé)	Rénovation énergétique des bâtiments	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<ul style="list-style-type: none"> - changement des sas d'entrée de l'école maternelle et primaire ainsi que 28 fenêtres et volets roulants - réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux 	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	36 900 €	Subvention : 23 916 € Commune : 12 984 €
Calendrier prévisionnel	Mai 2021	

<div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p>Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E</p> <p style="text-align: center; color: green;">Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances</p> <p style="text-align: center; color: green;"><i>(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)</i></p> </div> </div>		
Commune :	Beaulon	
PROJET (Intitulé)	Modernisation du système de chauffage de 4 appartements	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<ul style="list-style-type: none"> - la chaudière gaz actuelle avait plus de 20 ans - achat d'une chaudière gaz à condensation - le projet permet de baisser la consommation d'énergie de 30% des appartements 	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	6 286 €	Subvention : 2979,50 € Commune : 3 306,50 €
Calendrier prévisionnel	Mai 2021	




Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Faire que la transition écologique profite à tous,
contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances

(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Beaulon	
PROJET (Intitulé)	Equipement numérique des écoles	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<ul style="list-style-type: none"> - achat de 4 écrans numériques pour équiper 4 classes - préparer les enfants au monde numérique - favoriser le télétravail 	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	17 600 €	Subvention : 12 250 € Commune : 5 250 €
Calendrier prévisionnel	Septembre 2021	

<div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p>Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E</p> <p style="text-align: center; color: green;">Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances</p> <p style="text-align: center; color: green;"><i>(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)</i></p> </div> </div>		
Commune :	Beaulon	
PROJET (Intitulé)	Création d'une voie douce le long du canal	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	La commune a décidé de créer des déplacements doux le long du canal latéral à la Loire. La première tranche est de 850m. Celle-ci permet une boucle de 2800m, cyclable et piétonne.	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	26 640 €	Subvention : 21 312 € Commune : 5 328 €
Calendrier prévisionnel	Mai 2021	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

**Faire que la transition écologique profite à tous,
 contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances**
(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Boucé	
PROJET (Intitulé)	Rénovation énergétique des bâtiments communaux et des logements locatifs	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<ul style="list-style-type: none"> - diagnostic en cours par le service énergie du SDE03 - isolation extérieure envisagée pour l'école - 1 logement ne répond pas aux conditions de décence (absence de moyen de chauffage) et 3 logements pourraient bénéficier d'une isolation par l'extérieur et d'un mode de chauffage collectif 	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	A préciser	(financements potentiels) A préciser
Calendrier prévisionnel	A préciser	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Faire que la transition écologique profite à tous,
 contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances
(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Boucé	
PROJET (Intitulé)	Mise en place d'un service de broyeurs de végétaux	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Lutter contre le brûlage de végétaux, apporter une réponse aux administrés qui ne peuvent pas se déplacer à la déchetterie, limiter les déplacements à la déchetterie en période de taille.</p> <p>Le projet est à travailler avec le SICTOM, service à mutualiser entre 2 ou 3 communes maximum.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	A préciser	(financements potentiels) A préciser
Calendrier prévisionnel	A préciser	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

**Faire que la transition écologique profite à tous,
 contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances**
(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Cindré	
PROJET (Intitulé)	Rénovation énergétique	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	- Dans le contexte de la transition énergétique et du PCAET de l'intercommunalité, avec le concours du SDE03, la commune conduit une étude sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux ainsi que le remplacement des modes de chauffage actuels par des systèmes utilisant des énergies renouvelables.	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	1ère tranche du premier projet estimée : 51 000 €	Proche de 10 000 €
Calendrier prévisionnel	2023-2024	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Faire que la transition écologique profite à tous,
contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances

(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Dompierre-sur-Besbre	
PROJET (Intitulé)	Construction d'une dizaine de logements inclusifs dans une dent creuse du centre-ville de Dompierre-sur-Besbre	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Cet habitat inclusif est destiné aux personnes séniors, créant ainsi une alternative entre le logement individuel et l'EHPAD. Il sera possible pour les habitants de ces logements d'organiser une mutualisation des services, notamment médico-sociaux. Il est envisageable pour cela d'établir un conventionnement avec l'association de services à domicile locale : Dom Services Plus.</p> <p>Les logements construits seront proches de nombreux commerces et services, accessibles à pied.</p> <p>Ce projet émerge grâce à la forte volonté de la part des Dompierrois de pouvoir rester le plus longtemps autonome avant d'entrer en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. La municipalité s'est alors saisie de cette demande pour créer cette alternative et ainsi améliorer le Bien Vieillir à Dompierre-sur-Besbre.</p> <p>L'objectif de la commune est de céder ou de mettre à disposition le terrain pour qu'un bailleur construise et gère ces logements.</p> <p>Le terrain appartient à la commune de Dompierre-sur-Besbre.</p> <p>L'accent va être mis sur la méthode de construction des logements, qui doit être la plus propre écologiquement parlant.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	Potentiellement le coût du terrassement du terrain de la dent creuse : 100 000 € environ	<ul style="list-style-type: none"> - CRTE : 50 % - Appel à Manifestation d'intérêt Habitat Inclusif – Petites Villes de Demain : La Fabrique à projets : 30 % - Autofinancement : 20 %
Calendrier prévisionnel	Projet qui va être engagé à la fin de l'étude Petites Villes de Demain / Reconquête Centre-Ville Centre-Bourg de Dompierre-sur-Besbre. L'étude prendra fin dans le dernier trimestre de 2022. Les travaux seront engagés dans la durée du programme PVD de la ville, soit avant 2027.	




Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E


Faire que la transition écologique profite à tous,
contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances

(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Dompierre-sur-Besbre	
PROJET (Intitulé)	Réhabilitation du gymnase de Dompierre-sur-Besbre	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>La couverture en mauvais état implique beaucoup de déperditions de chaleur et des infiltrations. La réfection de la couverture est l'un des principaux leviers d'optimisation de la performance énergétique du bâtiment.</p> <p>Utilisé quotidiennement par le collège Louis Pergaud, le gymnase est important pour l'éducation physique et sportive des jeunes dompierois.</p> <p>Véritable lieu de rencontre des sportifs de la ville, le gymnase est un lieu vital pour le tissu associatif local.</p> <p>Le gymnase a fait l'objet de 2015 à 2017 de travaux de rénovation qui aujourd'hui semblent montrer des signes de vétusté précoce. Il est donc inévitable pour la municipalité de pérenniser ce lieu pour les habitants de Dompierre-sur-Besbre.</p> <p>Les dépenses municipales liées au chauffage du gymnase sont pour le moment conséquentes et de fortes déperditions de chaleur sont constatées par le toit. Il est nécessaire d'optimiser la performance énergétique du bâtiment pour éviter tout gaspillage.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	Budget total estimé à 350 000 € <ul style="list-style-type: none"> - Isolation extérieure - Etanchéité - Huisseries Structure / Maçonnerie	(financements potentiels) <ul style="list-style-type: none"> - CRTE : 50 % - Conseil Départemental : 30 % - Autofinancement : 20 %
Calendrier prévisionnel	2022 pour la finalisation des devis, l'engagement des travaux sera probablement en 2023. Projet prioritaire de réhabilitation des locaux communaux de Dompierre-sur-Besbre	

<div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p>Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E</p> <p style="text-align: center; color: green;">Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances (rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)</p> </div> </div>		
Commune :	Dompierre-sur-Besbre	
PROJET (Intitulé)	Changement de l'éclairage de plusieurs locaux communaux (Salle Laurent Grillet, Ecole George Sand, Salle de tir à l'arc, Gymnase, Salle de ping-pong, salle de tennis couvert)	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Aujourd'hui, ces six locaux communaux sont éclairés grâce à une installation de tubes néons datant de 20 à 30 ans selon les lieux. La commune pourrait prétendre à réaliser 60 % d'économie en modifiant ces systèmes d'éclairage vétustes et très énergivores.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	Budget total estimé à 230 000 € - Ecole George Sand : 40 000 € - Tir à l'arc : 10 000 € - Gymnase : 75 000 € - Salle Laurent Grillet : 45 000 € - Ping-Pong : 10 000 € - Tennis couvert : 50 000 €	- CRTE : 50 % - Conseil Départemental (RCVCB) : 30 % - Autofinancement : 20 %
Calendrier prévisionnel	Ces travaux pourront être engagés progressivement, local après local, sur les années à venir.	

<div style="text-align: center;">  <h2 style="margin: 0;">Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E</h2> <p style="margin: 0; color: #8ebf3d; text-align: center;"> Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances </p> <p style="margin: 0; color: #8ebf3d; text-align: center;"> <i>(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)</i> </p> </div>											
Commune :	Dompierre-sur-Besbre										
PROJET (Intitulé)	Achat de mobilier scolaire inclusif pour la nouvelle école Tivoli de Dompierre-sur-Besbre										
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>La nouvelle école Tivoli de Dompierre-sur-Besbre sera inaugurée pour la rentrée des classes de septembre 2022.</p> <p>L'achat du matériel doit être fait au tout début de l'année 2022 pour permettre à l'école d'être fonctionnelle. En plus d'investir dans un maximum de mobilier scolaire labellisé PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières), nous désirons faire le choix d'acheter du mobilier favorisant l'inclusion de tous les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 48 bureaux sur 240 seront réglables, ils pourront être adaptés aux élèves se trouvant hors des standards de taille. Ces bureaux permettront également aux élèves à mobilité réduite d'avoir un bureau similaire à ceux de ses camarades. La quantification du mobilier inclusif nécessaire a été faite conjointement avec les instituteurs. - Chaque salle de classe sera équipée d'un tableau numérique permettant aux élèves ayant des problèmes de motricité, d'apprentissage, de lecture ou encore d'écriture de ne pas prendre de retard par rapport aux autres élèves. - Une classe mobile d'une trentaine de tablettes numériques sera prévue afin de permettre une interaction pédagogique avec les élèves. 										
Coût prévisionnel H.T	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Dépenses</th> <th style="width: 50%;">Recettes</th> </tr> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">(financements potentiels)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Budget total estimé à 40 000 €</td> <td>- CRTE : 24 %</td> </tr> <tr> <td>Tableaux et tablettes numériques : 35 000 €</td> <td>- Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles : 56 %</td> </tr> <tr> <td>Mobiliers réglables : 5 000 €</td> <td>- Autofinancement : 20 %</td> </tr> </tbody> </table>	Dépenses	Recettes	(financements potentiels)		Budget total estimé à 40 000 €	- CRTE : 24 %	Tableaux et tablettes numériques : 35 000 €	- Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles : 56 %	Mobiliers réglables : 5 000 €	- Autofinancement : 20 %
	Dépenses	Recettes									
(financements potentiels)											
Budget total estimé à 40 000 €	- CRTE : 24 %										
Tableaux et tablettes numériques : 35 000 €	- Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles : 56 %										
Mobiliers réglables : 5 000 €	- Autofinancement : 20 %										
Calendrier prévisionnel	Appel d'offre probablement dans le premier trimestre 2022 et achat dans le deuxième trimestre 2022.										

<div style="text-align: center;">  <h2 style="margin: 0;">Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E</h2> <p style="margin: 0; color: green; text-align: center;">Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances (rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)</p> </div>		
Commune :	Dompierre-sur-Besbre	
PROJET (Intitulé)	Amélioration performance énergétique de locaux communaux	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Les locaux communaux de la ville de Dompierre-sur-Besbre sont vieillissants, en particulier leur mode de chauffage. Dans un objectif d'optimisation énergétique de ces bâtiments, il est nécessaire pour la municipalité d'effectuer quelques changements.</p> <p>Les bâtiments ciblés en priorité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : Ballon d'eau chaude sanitaire, isolation et couverture des toitures terrasses - Le camping municipal : Chauffe-eau - L'école de Sept-Fons : Chaudière, isolation et couverture - Le logement du 206 Avenue de la Gare : Chaudière - L'école George Sand : Chaudière - Caquetoire/Cinéma/Salle de musique : Chaudière - Eglise : Chaudière - Mairie : Chaudière 	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	Budget total estimé à 880 000 € - ALSH : 240 000 € - Camping : 25 000 € - Ecole de Sept-Fons : 340 000 € - Ecole George Sand : 70 000 € - Logement : 10 000 € - Caquetoire/ Cinéma/ Salle de musique : 55 000 € - Eglise : 70 000 € - Mairie : 70 000 €	- CRTE : 50 % - RCVCB : 30 % - Autofinancement : 20 %
Calendrier prévisionnel	Ces travaux pourront être engagés progressivement, local après local, sur les années à venir.	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

**Faire que la transition écologique profite à tous,
contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances**
(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Langy	
PROJET (Intitulé)	Remplacement de chaudière fioul du logement communal	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Le projet consiste à supprimer une chaudière fioul vétuste et gourmande en énergie par une chaudière de type pompe à chaleur. Deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtrise des couts d'énergie pour le locataire - supprimer l'utilisation d'une énergie fossile, au profit d'une énergie plus vertueuse 	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	24 000 €	A préciser (FEDER, Conseil départemental, DETR, et auto-financement)
Calendrier prévisionnel	fin 2022	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Faire que la transition écologique profite à tous,
contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances

(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Le Donjon	
PROJET (Intitulé)	Rénovation des bâtiments communaux	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<ul style="list-style-type: none"> - Gendarmerie : rénovation des logements des gendarmes (isolation, plâtrerie, peinture, sols, plomberie, etc.) ; - Rénovation des 3 gîtes communaux, éventuellement transformation en logements locatifs ; - Rénovation de certains logements communaux ; - Rénovation sanitaires mairie. 	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	(financements potentiels)	
	A préciser	A préciser
Calendrier prévisionnel	2022 - 2026	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Faire que la transition écologique profite à tous,
 contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances

(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Lenax	
PROJET (Intitulé)	Projet chaudière bois	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	Remplacement de la chaudière pour la Mairie, l'école, le restaurant scolaire	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	57 500 €	7 738 €
Calendrier prévisionnel	Printemps 2022	


 Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E		
<p>Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances</p> <p><i>(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)</i></p>		
Commune :	Montaigu-le-Blin	
PROJET (Intitulé)	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation globale du groupe scolaire (extérieur, école et logements) - Rénovation du bâtiment « ancienne porte » (location immobilière) <p>Ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant l'attractivité du village, initiée avec l'aide du CAUE.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	A préciser	(financements potentiels) A préciser
Calendrier prévisionnel	Projet « Montaigu 2030 »	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

**Faire que la transition écologique profite à tous,
 contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances**
(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Montaigu-le-Blin	
PROJET (Intitulé)	Amélioration de la couverture mobile du centre bourg	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	Enjeu touristique et économique (attractivité du village)	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	A préciser (étude en cours)	(financements potentiels) A préciser
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023	


 Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E		
<p>Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances</p> <p><i>(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)</i></p>		
Commune :	Sorbier	
PROJET (Intitulé)	Construction - Rénovation	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Construction d'un F4 (logement pour le gérant du bar multiservices) et d'un F2 aux normes PMR (logement prioritaire pour les personnes âgées de la commune).</p> <p>Rénovation : logements (F2 et F3), amélioration de l'isolation et chauffage, projet sur 5 ans.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	A préciser	(financements potentiels) A préciser (Subventions et auto-financement sur les loyers perçus)
Calendrier prévisionnel	Projet sur 5 ans	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

**Faire que la transition écologique profite à tous,
 contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances**
(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Saint-Gérard-le-Puy	
PROJET (Intitulé)	Rénovation énergétique des bâtiments communaux - chauffage et éclairage	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Approche globale et transversale de toutes les sources d'énergie utilisées dans les bâtiments communaux (gaz, électricité, fioul). Une première visite du SDE03 a eu lieu, le diagnostic doit être lancé (évaluation de l'isolation, sources énergétiques, consommations, etc.). L'enjeu est d'harmoniser, optimiser et réaliser des économies.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	A préciser	A préciser (Souhait d'une subvention à hauteur de 80% et auto-financement à hauteur de 20%)
Calendrier prévisionnel	Avant la fin du mandat	


 Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E	
<p>Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances</p> <p><i>(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)</i></p>	
Commune :	Saint-Pourçain-sur-Besbre
PROJET (Intitulé)	Projet de chaufferie bois à plaquettes
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Remplacement du chauffage actuel (électrique) dans tous les bâtiments publics (mairie, salle polyvalente, garderie, école, agence postale communale, logements) pour l'installation d'une chaudière à plaquette bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement chez un producteur local de plaquettes - Moins de CO2 - Coûts de fonctionnements réduits pour la commune
Coût prévisionnel H.T	Dépenses
	Recettes (financements potentiels)
	<p>311 000 € HT</p> <p>Région : 22%</p> <p>Département : 30%</p> <p>DETR : 15%</p>
Calendrier prévisionnel	Début 2022 – fin automne 2022



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

**Faire que la transition écologique profite à tous,
 contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances**
(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)

Commune :	Varenes-sur-Tèche	
PROJET (Intitulé)	Pose de panneaux photovoltaïques	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et de la cantine, et sur le toit de la salle polyvalente.	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	35 146 €	A préciser (Etat, Région, Département)
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023	

<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div> <p>Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E</p> <p style="text-align: center; color: green;">Faire que la transition écologique profite à tous, contribue au mieux-être de chacun et favorise l'égalité des chances</p> <p style="text-align: center; color: green;"><i>(rénovation énergétique, services à la population, mobilité, numérique...)</i></p> </div> </div>					
Commune :	Varennes-sur-Allier				
PROJET (Intitulé)	Réhabilitation du site de la congrégation des Frères Maristes				
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>La commune a acquis le site de la congrégation des Frères Maristes afin de réhabiliter le bâtiment principal et ses dépendances.</p> <p>Le site tient à cœur de tous les varennois et présente une grande qualité architecturale à valoriser. Au vu de la taille importante du bâti, la réhabilitation est prévue en plusieurs tranches.</p> <p>La 1ère tranche consiste à créer 20 logements collectifs intergénérationnels sur les 2 premiers étages de l'aile droite. 16 logements sont à destination des personnes âgées indépendantes et seront adaptés à leur besoin. Les 4 autres logements seront proposés en location de courte durée pour accueillir des jeunes travailleurs, stagiaires et apprentis du territoire pour répondre au besoin identifié dans le projet de territoire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire. Une chaufferie bois sera construite pour alimenter tout le bâtiment. Les espaces extérieurs seront aménagés en jardins publics et parking paysager.</p> <p>La programmation de la deuxième et troisième tranche reste à définir.</p>				
Coût prévisionnel H.T	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Dépenses</th> <th style="width: 50%;">Recettes (financements potentiels)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1ère tranche : acquisition, travaux structures, aménagement extérieur, MOE 3 025 931,30 €</td> <td>Etat - Fond Friche = 1 134 149 € Département - GPS = 920745,04 € legs privé = 500 000 €</td> </tr> </tbody> </table>	Dépenses	Recettes (financements potentiels)	1ère tranche : acquisition, travaux structures, aménagement extérieur, MOE 3 025 931,30 €	Etat - Fond Friche = 1 134 149 € Département - GPS = 920745,04 € legs privé = 500 000 €
	Dépenses	Recettes (financements potentiels)			
1ère tranche : acquisition, travaux structures, aménagement extérieur, MOE 3 025 931,30 €	Etat - Fond Friche = 1 134 149 € Département - GPS = 920745,04 € legs privé = 500 000 €				
Calendrier prévisionnel	<p>Juillet 2021 - septembre 2021 : Etude APS / APD Octobre 2021 : consultation des entreprises Novembre 2021 - Novembre 2022 : Travaux de réhabilitation Décembre 2022 : réception de chantier Janvier 2023 : mise en location des logements</p>				



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie
*(qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels,
 valorisation des paysages...)*

Commune :	Boucé	
PROJET (Intitulé)	Parcours Nature et santé	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Sur le site de l'étang du Moulin de la Presle, aux abords du lavoir et du chemin en bordure d'un ruisseau. Parcours avec activités adaptées à tous les âges et un parcours découverte de la Nature. Le site est agréable et ombragé pour des sorties en familles ou en groupes (scolaires, accueil de loisirs, EHPAD). Fait le lien avec le contrat local de santé, et souhait de travailler en lien avec la Communauté de communes (aide technique).</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	A préciser	(financements potentiels) A préciser
Calendrier prévisionnel	A préciser	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie
(qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels, valorisation des paysages...)

Commune :	Boucé	
PROJET (Intitulé)	Replantation d'arbres et de haies	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	Investissement inscrit au budget suite à l'abattage de peupliers, il est prévu de replanter des arbres. Il y a également un programme de plantation de haies en bordure de chemins en accord avec les agriculteurs riverains.	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	A préciser	A préciser
Calendrier prévisionnel	A préciser	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie
*(qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels,
 valorisation des paysages...)*

Commune :	Dompierre-sur-Besbre	
PROJET (Intitulé)	Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Deux axes des travaux de réfection du réseau d'assainissement sont prioritaires pour la préservation de l'environnement de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'un réseau d'évacuation des eaux usées Rue des Patoux, Rue du Repos et Impasse Montplaisir. Pour le moment, une partie de ces eaux usées est déversée dans le canal, polluant ainsi cet écosystème. Il est nécessaire de raccorder ces rues à la station d'épuration. - La réfection du réseau Rue de la Fontaine, Rue des Rues et Rue du Champ de Foire. La présence d'eaux pluviales parasites dans le réseau d'évacuation des eaux usées met en péril le fonctionnement du réseau et occasionne des débordements répétés lors d'épisodes pluvieux. 	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	Budget total estimé à 3 000 000 €	<ul style="list-style-type: none"> - CRTE : 30 % - Agence de l'eau : 50 % - Autofinancement : 20 %
Calendrier prévisionnel	Un schéma d'assainissement va bientôt nous être remis et planifiera des travaux sur le réseau pour une période de 10 ans. Les travaux cités dans cette fiche action semblent être les plus urgents, ils seront donc traités lors des premières phases du schéma (2022-2026).	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie
*(qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels,
 valorisation des paysages...)*

Commune :	Montaigu-le-Blin	
PROJET (Intitulé)	Mise en valeur du patrimoine	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Mise en œuvre d'actions diverses visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure visibilité sur le patrimoine (château médiéval) - L'optimisation d'un parcours de découverte du village (sentier du patrimoine, place et panneaux descriptifs, etc.) <p>Le tout s'inscrivant dans la démarche de labellisation « petite cité de caractère ».</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	5 000 €	(financements potentiels) A préciser
Calendrier prévisionnel	2022	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie
*(qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels,
 valorisation des paysages...)*


Commune :	Montaigu-le-Blin	
PROJET (Intitulé)	Enfouissement de réseaux – étape 3	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du programme d'enfouissement engagé en 2015 et 2019 - Modernisation de l'éclairage public (économie d'énergie) <p>En lien avec le SDE03</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes
	30 000 €	(financements potentiels) A préciser
Calendrier prévisionnel	2024	




Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie
*(qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels,
 valorisation des paysages...)*

Commune :	Pierrefitte-sur-Loire	
PROJET (Intitulé)	Attractivité : Optimiser les activités autour du plan d'eau – Restaurer durablement la baignade au plan d'eau	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>Le plan d'eau de Pierrefitte (8,5 ha) a été conçu pour la pêche, les loisirs nautiques, mais aussi pour recevoir une baignade surveillée. Or cette dernière est interdite depuis 3 ans par l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour cause d'efflorescence de cyanobactérie.</p> <p>La Commune soucieuse de la qualité de vie de ses habitants et tournée vers le tourisme, veut restaurer la baignade surveillée pendant les périodes estivales, en luttant contre cette efflorescence de cyanobactéries.</p> <p>Après 3 années de recherches, de visites et de réunions sur les solutions possibles, avec les soutiens financiers de l'Europe et du Département de l'Allier, la Commune a investi dans 3 domaines complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pêche-vidange du plan d'eau pour l'évacuation du maximum de boues (fin 2020), - un épandage conséquent de produit calcique (NAUTEX), pour lutter contre l'eutrophisation et la pollution organique, - couplé avec l'immersion d'une sonde à ultrason (TASO) afin de diminuer la présence de cyanobactéries à vacuoles (printemps 2021). <p>Sur la demande de l'ARS, la réalisation d'un "profil de baignade" permettra de connaître parfaitement la vie du plan d'eau, et, pour consolider durablement l'investissement initial, il est nécessaire d'améliorer la qualité de l'eau et de protéger le milieu naturel par 3 années d'épandage de produit régénérateurs. En outre, les conclusions du "profil de baignade" risquent d'imposer la création de circuit de plantes dans le ruisseau d'amenée d'eau, filtrant un éventuel apport excessif en nutriments.</p> <p>L'enjeu en matière de transition écologique est très important pour la population. Par ce projet, la Commune de Pierrefitte veut résoudre ce défi écologique que le réchauffement climatique lui impose.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	Profil de baignade = 6 000 € Épandages (x3) = 90 000 € Circuit filtrant = 150 000 € TOTAL = 246 000 €	A préciser (L'Europe (fonds leader) L'État, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Le Conseil départemental La Commune (fonds propres)
Calendrier prévisionnel	2021 : Profil de baignade 2022 : Profil de baignade (fin) et Épandage 1 2023 : Épandage 2 ; 2024 : Épandage 3 ; 2025 : Fin de la réalisation du circuit filtrant	

 Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie <i>(qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels, valorisation des paysages...)</i>		
Commune :	Saint-Gérard-le-Puy	
PROJET (Intitulé)	Aménagement du parc communal	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	<p>La commune dispose d'un parc communal en plein centre-bourg non aménagé et donc peu utilisé par les citoyens et les touristes.</p> <p>Les objectifs sont de valoriser le parc communal afin de le mettre à disposition de la population, renforcer la biodiversité et conserver les essences locales.</p>	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	A préciser	A préciser
Calendrier prévisionnel	Mandat Municipal	

<div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p>Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E</p> <p style="color: #e69d00; text-align: center;">Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie <i>(qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels, valorisation des paysages...)</i></p> </div> </div>		
Commune :	Saint-Pourçain-sur-Besbre	
PROJET (Intitulé)	Création de deux espaces végétaux	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	Un parc avec création d'un verger peuplé d'arbres fruitiers, et d'un parc (espace végétal) avec la création et la plantation d'arbustes fruitiers (vigne, framboises, etc.).	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	81 096 €	Région : 5% Département : 30% DETR : 45% Auto-financement : 20%
Calendrier prévisionnel	Début été 2021, dernière plantations à l'automne 2021	



Fiche recensement projets communaux – C.R.T.E

Préserver l'environnement et valoriser le cadre de vie
*(qualité de l'eau et de l'air, protection des milieux naturels,
 valorisation des paysages...)*

Commune :	Varennnes-sur-Tèche	
PROJET (Intitulé)	Travaux assainissement	
Présentation (contexte, descriptif, enjeux en matière de transition écologique...)	Assainissement collectif du bourg pour la préservation de la rivière "Tèche"	
Coût prévisionnel H.T	Dépenses	Recettes (financements potentiels)
	621 000 €	A préciser (Etat, Région, Département)
Calendrier prévisionnel	2021 - 2022 - 2023	

***Programme Petites Villes de Demain
et
Dispositif Reconquête Centres Villes - Centres Bourgs***

Action N° 1	Réhabilitation de la base Vie Création d'une cuisine centrale
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - La base vie dispose d'un bâtiment dédié à la restauration des militaires (le mess) : 510m² de surface bâtie, 1 744m² de surface utile comprenant les équipements typiques des cuisines (chambre froide, légumerie, locaux plonge, poubelle etc.), de grandes surfaces de salle à manger, et un équipement en bon état. - Les communes de Varennes-sur-Allier et de Saint-Pourçain-sur-Sioule ont identifié un manque en structure de type cuisine centrale et souhaitent optimiser la fabrication et l'organisation de la distribution de repas sur l'ensemble du territoire (cuisine centrale mutualisée, distribution, service...) en regroupant cette activité sur un site unique. Le bâtiment existant sur la base vie du site de l'ancien DA 277 constitue une réelle opportunité pour engager ce projet.
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un équipement mutualisé de fabrication et distribution des repas sur les communes de Varennes-sur-Allier et de Saint-Pourçain-sur-Sioule, destiné aux scolaires, aux EHPAD, à la livraison de repas à domicile auprès de personnes âgées. - Proposer une restauration aux entreprises du site et aux organismes de formation, - Croiser cette initiative avec la valorisation des circuits courts (viande, fruits et légumes, ...), la recherche de partenariats avec des agriculteurs dans le cadre de démarches du type « cantines associatives » ou « Nouvelle Ruralité » par exemple. <p>Créer 10 emplois (5 à 7 emplois directs : cuisine, livraisons, entretien des locaux + renforcement des emplois de « cantinière » dans les communes)</p>
Echelle territoriale	Communes de Varennes et de Saint-Pourçain-sur-Sioule + communes environnantes (non identifiées à ce jour)
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	<p>Réaménagement du bâtiment mess pour y installer une cuisine centrale afin d'améliorer et d'optimiser ce service à l'échelle des deux communes :</p> <p>Sous action 1 – réalisation d'une étude de programmation fonctionnelle (étude de faisabilité préalable nécessaire) et architecturale pour préciser les conditions d'adaptation du bâti à la demande actuelle et future (en termes de surfaces, d'équipements spécifiques, etc.), et ce en respectant les normes d'hygiène et réglementaires.</p> <p>Cette étude de programmation technique détaillée permettra d'optimiser les surfaces et de préciser les travaux à réaliser. Elle devra être réalisée</p>

	<p>par un bureau d'étude spécialisé en programmation d'équipements accompagné d'un économiste de la construction.</p> <p>Sous-action 2 – réalisation des travaux correspondants et mise en service de l'équipement</p> <p>Parallèlement, le modèle économique devra être finalisé par les deux communes porteuses du projet.</p> <p>Ce projet pourrait utilement s'articuler avec le projet de plan local alimentaire du territoire afin de travailler avec les fournisseurs et prestataires dans une logique de circuit court et de produits agricoles et/ou agroalimentaires bio locaux.</p>
Partenaires	Commune de Varennes et Commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule
Coût prévisionnel	<p>Etudes préalables : 80 000€ (analyse des besoins + faisabilité + programme)</p> <p>Travaux : à évaluer plus finement : entre 2 500 000 € et 2 800 000 €</p> <p>Maitrise d'œuvre : 225 000€</p> <p>Total : 2 805 000 € à 3 105 000 €</p>
Plan de financement	<p>Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + département</p> <p>Autofinancement : vente de repas : ~650 K€ / an</p>
Calendrier	<p>2022-2024</p> <p>Deux ans à partir de la cession de la base vie à la commune de Varennes</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de repas servis sur le territoire aux différents publics (scolaires, hospitaliers, domicile, entreprises)

Action N° 2	Réhabilitation de la base Vie Création d'un équipement culturel et touristique (cinéma + musée)
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Le site du DA 277 possède plusieurs bâtiments et équipements spécifiques à vocation culturelle et touristique : - un bâtiment utilisé comme foyer et cinéma : 845 m² dont 565 m² surface bâtie, 220 places ; - un musée (thématique histoire et patrimoine, dont une partie liée au DA) : 267 m² surface bâtie. - Le territoire de Varennes n'est pas équipé d'une salle de spectacle multimédia moderne et adaptée aux besoins d'une activité culturelle riche et diversifiée. Il n'existe pas non plus de salle adaptée pour organiser des séminaires ou conférences d'affaires à destination du secteur des entreprises. - Il existe une volonté de créer un espace muséal qui pourrait retracer l'histoire de Varennes dont les premières traces de vie

	<p>datent de l'époque gallo-romaine et aussi témoigner du long passage des militaires sur ce territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La commune de Varennes-sur-Allier a pour projet de requalifier et réhabiliter ces équipements pour les ouvrir à la population locale, et ainsi accroître le taux d'équipement du territoire et son attractivité touristique et culturelle.
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir une salle de spectacle multimédia à destination des habitants et des entreprises. Cette salle pourrait également permettre d'accueillir des troupes ou des artistes en résidence lors de leur phase de création ou préparation de spectacles (en lien avec la réalisation de locaux d'hébergements). - Ouvrir un musée sur « Varennes à travers l'histoire » et aménagements des locaux. <p>Créer 2 à 4 emplois : accueils des espaces musée et cinéma + entretien des locaux (+ renforcement emplois de guide touristiques dans le cadre de circuits groupés sur le territoire)</p>
Echelle territoriale	Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude d'opportunité, faisabilité, programmation (pour la salle de spectacle et pour le musée). - Travaux de réhabilitation et mise aux normes des bâtiments et investissements matériels pour créer des équipements structurants pour le territoire
Partenaires	Commune de Varennes, DRAC
Coût prévisionnel	<p>Etudes préalables (opportunité + faisabilité + programme) : entre 30 000 € et 60 000 €</p> <p>Travaux salle spectacle : entre 800 000 € et 1 200 000 €</p> <p>Travaux musée : entre 150 000 et 400 000€</p> <p>Maitrise d'œuvre : entre 85 000 € et 150 000€</p> <p>Total : 1 065 000 € à 1 810 000 €</p>
Plan de financement	<p>Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + département</p> <p>Autofinancement : 20 %</p>
Calendrier	<p>2022-2024</p> <p>Deux ans à partir de la cession de la base vie à la commune de Varennes</p>
Indicateurs d'évaluation	Augmentation de l'offre culturelle du territoire : nombre de spectacles /an + 20 %

Action N° 3	Réhabilitation de la base vie Construire une offre structurante d'hébergements touristiques Tranche 1 – bâtiment 63 – 4 000 m²
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - La récente étude d'attractivité touristique réalisée sur le territoire démontre que le territoire de Varennes et de la communauté de Communes souffre d'un déficit d'hébergements touristiques (impossibilité d'accueillir un car de touristes sur le territoire) - Même si l'immobilier résidentiel n'est pas particulièrement tendu sur le territoire, il n'est pas aisé de trouver des logements répondant aux standards actuels, notamment en termes de confort et d'efficacité énergétique. - Le développement de l'apprentissage et de l'alternance sur le territoire est freiné par le manque de logements adaptés aux besoins des apprentis, étudiants et personnes en formations (par exemple : le lycée professionnel Val d'Allier de Varennes ne possède plus d'internat). - Le site de l'INRAE, situé à Montoldre (à 4 km de Varennes) qui abrite l'Agrotechnopole est demandeur de trouver sur le territoire des logements adaptés à l'hébergement de ses salariés, étudiants-chercheurs, partenaires en mission sur son site. Actuellement ils doivent loger à l'extérieur du territoire. - La base vie comprend plusieurs bâtiments destinés à l'hébergement qui doivent être réhabilités : <ul style="list-style-type: none"> o le bâtiment 63 : 4000 m² sur 3 niveaux (il s'agit du bâtiment qui a été utilisé pendant 5 ans pour le centre d'accueil et d'orientation pour migrants)
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier le principal bâtiment d'hébergement de la base vie - Créer une offre d'hébergements touristique plus moderne, compétitive et attractive <p>Créer 5 à 10 emplois gestion et exploitation hôtelière</p>
Echelle territoriale	Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	<p>Création d'une offre nouvelle de logements et d'hébergements individuels, collectifs et/ou de tourisme : réutilisation des bâtiments d'hébergements de la zone vie pour en faire des produits simples utilisables rapidement.</p> <p>Sur la base vie, à proximité immédiate du centre de la commune :</p> <p>Restructuration du bâtiment principal d'hébergement de la base vie pouvant accueillir</p> <ul style="list-style-type: none"> - un centre d'hébergement voire résidence jeunes et de formation, - un espace d'hébergement hôtelier, - des hébergements de type gîtes d'étape de grande capacité, - Mise en place d'espaces collectifs : coworking, pépinière ; - Développement éventuel d'une plateforme numérique en lien avec la stratégie numérique à l'échelle régionale (e-learning, e-santé, e-formation...). <p>Une étude d'opportunité et de faisabilité devra confirmer les besoins à l'échelle de la commune ou plus largement de la communauté de communes.</p>

Partenaires	Commune de Varennes, Communauté de Communes
Coût prévisionnel	Etudes préalables (opportunité + faisabilité + programme) : entre 25 000 € et 60 000 € Travaux : entre 2 000 000 € et 4 000 000 € Maitrise d'œuvre : entre 180 000 € et 360 000€ Total : 2 205 000 € à 4 420 000 €
Plan de financement	Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + département Revenus annuels attendus : 480 K€ / an Autofinancement : 20 %
Calendrier	2022-2025 Trois ans à partir de la cession de la base vie à la commune de Varennes
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre de lits touristiques sur le territoire

Action N° 4	Réhabilitation de la base Vie Réaménagement du site dans son ensemble : réseaux et voiries
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Varennes-sur-Allier a pris l'engagement d'acquérir l'ensemble du site (zone technique et zone vie) et en vue de permettre la réalisation d'opérations d'aménagement qui conduiront à réutiliser ces emprises à des fins de développement économique du territoire. - Etant donné que la partie zone de vie du DA 277 a fait l'objet depuis le 23 octobre 2015, jusqu'au 30 octobre 2020, d'un arrêté préfectoral de réquisition pour répondre aux besoins de l'Etat en matière d'accueil provisoire de migrants ; il n'a pas été possible d'engager les travaux de réaménagement de cette partie du site qui se sont concentrés sur la seule partie technique. - Toutefois, la réintégration de l'ensemble des deux emprises en vue de leur redynamisation reste une préoccupation de l'ensemble des partenaires, et plus particulièrement de la collectivité acquéreuse. - L'usage militaire a eu pour conséquence un enclavement géographique et fonctionnel du site par rapport au reste de la ville (en dehors du maillage viaire, des cheminements piétons par exemple) auquel il est nécessaire de remédier en réintégrant totalement ces emprises dans l'espace urbain, et plus particulièrement la zone vie qui doit prendre sa place comme lien entre l'entrée nord de la ville et le centre-bourg via la zone commerciale. - Tout comme cela a été fait sur la partie zone technique, il conviendra de réhabiliter voire de refaire à neuf l'ensemble des réseaux de fluides du site.
Objectifs stratégiques	Objectifs globaux : <ul style="list-style-type: none"> - Réussir un aménagement de qualité pour garantir la complétude et la cohérence du projet global, favoriser sa commercialisation et

	<p>permettre d'atteindre l'objectif de créations d'emplois mentionnés dans le CRSD.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer l'espace zone vie dans la ville tout en gardant les liaisons avec la zone d'activités de l'EcoCentre créée sur la partie « zone technique » et ainsi d'éviter d'avoir une friche au cœur de la ville. <p>Pour cela,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaffecter les bâtiments de la zone vie. - Proposer des bâtiments à des entreprises et investisseurs sur un site aménagé et accessible - Remettre aux normes les équipements et réseaux - Permettre la commercialisation immobilière
Echelle territoriale	Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	<p>Afin de rendre le site accessible à l'implantation d'activités économiques et l'accueil d'entreprises, et/ou d'équipements publics structurels il est nécessaire de réaliser des études et travaux d'aménagement global de cette partie du site.</p> <p>Sous-action 1 : Etablir un schéma d'aménagement global. Cette mission sera confiée à un groupement urbaniste-bureau d'études techniques – économiste. L'étude conduite pourra s'appuyer à la fois sur l'étude de réaménagement global du site qui a déjà été réalisée par les étudiants de l'Ecole d'Architecture de Marne-la-Vallée et sur les études conduites par la commune de Varennes-sur-Allier dans le cadre de ses projets « bourg-centre » et « village -étape » qui ont déjà défini les principaux axes stratégiques d'aménagement. Il conviendra de s'appuyer sur une AMO globale pour la réalisation l'opération de réaménagement.</p> <p>Sous-action 2 : Réaliser les travaux d'aménagement. Ils permettront de remettre à niveau les réseaux, les infrastructures, adapter l'organisation viaire, reprendre les clôtures, engager une dépollution légère : diagnostic technique détaillé et travaux. Dans un premier temps, des études techniques détaillées (VRD, aménagement, dossier loi sur l'eau, ...) devront être réalisées, en concertation avec les concessionnaires publics des réseaux afin d'arrêter le plan d'aménagement définitif et d'affiner le pré-bilan de l'opération. Dans un second temps, les travaux d'aménagements collectifs sur le site seront engagés dans le respect de la légalité (études environnementales, sondages archéologiques) à savoir (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reprise des réseaux de desserte des fluides (eau, gaz, électricité, fibre) : création de nouveaux réseaux publics et branchements des bâtiments aux réseaux ; - Création d'un réseau d'assainissement inexistant et raccordement des bâtiments à ce nouveau réseau ; - Mise en conformité du système de collecte des eaux pluviales ; - Reprise du réseau d'éclairage public ; - Rénovation totale ou partielle d'une partie des voiries et parkings ; - Reprise du réseau de protection incendie ; - Raccordement à la fibre optique (branchement disponible sur la rue) ;

	- Reprise des espaces verts avec cheminement vers la ville. A l'issue des études, des travaux non encore identifiés à ce jour pourraient être ajoutés à cette liste.
Partenaires	Commune de Varennes, Communauté de Communes, concessionnaires de réseaux publics
Coût prévisionnel	Etude d'aménagement global : entre 30 000 € et 100 000 € Travaux de VRD : entre 2 000 000 et 5 000 000 € Maîtrise d'œuvre : entre 30 000 € et 100 000 € Total : 2 060 00 € à 5 200 000 €
Plan de financement	Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + Département Autofinancement : 20 %
Calendrier	2022-2025 Trois ans à partir de la cession de la base vie à la commune de Varennes
Indicateurs d'évaluation	Nombre de nouveaux compteurs neufs posés

Action N° 5	Poursuite de la réhabilitation de l'ex « zone technique » Construction d'une offre structurante en locaux d'activités sur l'ECOCENTRE
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs diagnostics, tant à l'échelle régionale que nationale ou européenne ont montré que l'ancienne région Auvergne faisait preuve d'un réel retard en termes de reprise/création d'entreprises par rapport au reste du territoire national (Programme Opérationnel FEDER Auvergne 2007-2013). La création d'entreprises doit être favorisée et accompagnée, notamment par la mise sur le marché d'immobilier adapté. - Le territoire dispose d'un tissu d'entreprises majoritairement représenté par des TPE/PME : 82% de TPE de moins de 9 personnes, comptant 27% des salariés. 31% des salariés dans des PME. - Une demande pour des locaux modulables et facilement divisibles est exprimée par les PME artisanales ou de petite production. Elle est confirmée par les acteurs économiques du territoire, notamment la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'antenne Allier de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier - Une partie de la commune du territoire est classée en zone d'aide à finalité régionale (AFR) qui soutient les investissements productifs des PME, mais pas les investissements immobiliers. - La Communauté de Communes possède un pôle d'accueil des entreprises situé en centre-bourg à proximité des bureaux de la collectivité. Ces locaux sont actuellement remplis. - Des travaux déjà engagés et réalisés dans la cadre du CRSD ont permis de commencer de faire émerger une offre structurante de locaux d'entreprises

	<p>: suite à des travaux de transformation du bâtiment 01, un hôtel d'entreprises tertiaires a vu le jour début 2021 (~1000 m² de bureaux) et une première tranche d'un hôtel d'entreprises artisanal et industriel doit voir le jour dans le bâtiment 09, d'ici fin 2022 sur le site.</p> <p>- D'autres projets de transformation et/ou de rénovation ou d'adaptation de bâtiments aux besoins des entreprises méritent d'être étudiés.</p>
Objectifs stratégiques	<p>Offrir des solutions immobilières aux entreprises quel que soit leur stade d'évolution (de la création au développement) et leur secteur d'activité afin d'avoir des activités mixtes et diversifiées sur le site.</p> <p>Créer une offre de locaux qui réponde aux besoins des entreprises : moderne, compétitive, modulable, divisible, et innovante.</p> <p>- Créer des emplois pérennes : objectif 50 emplois.</p>
Echelle territoriale	Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	<p>Poursuite des travaux de transformation des bâtiments existants afin de compléter l'offre d'accueil d'entreprises surtout les TPE et PME artisanales et industrielles pour favoriser l'implantation de nouvelles activités créatrices d'emplois.</p> <p>Réhabilitation / réaménagement voire extension ou destruction de l'immobilier existant :</p> <p>Sous forme de constructions ou d'extensions ou de rénovation, réhabilitation de bâtiments rendus nécessaires par l'accueil d'entreprises, ou encore de destruction de certains bâtiments jugés dangereux ou inutiles au réaménagement du site ;</p> <p>Sous forme d'hôtels d'entreprises à destination d'activités tertiaires artisanales ou industrielles.</p> <p>Ces différents « chantiers » de réhabilitation, à phaser dans le temps sur la durée du CRSD, comprennent :</p> <p>La transformation du bâtiment 09 en un hôtel d'entreprises artisanales en le découpant en plusieurs cellules plus petites (entre 200 et 1000 m² de surface) qui auront la particularité de mixer locaux d'activité et bureaux (environ 4500 m² de superficie supplémentaire) ;</p> <p>En fonction de la demande en locaux d'activités et en s'appuyant sur les retours d'expérience lors de la mise en œuvre du CRSD (2016-2021), la transformation d'autres bâtiments (bâtiments 40 et/ou bâtiment 30, et/ou bureaux du bâtiment 09) afin de les transformer en locaux d'activités capables d'accueillir des entreprises, notamment celles du secteur agroalimentaire (en lien avec le projet de plan local alimentaire avec le projet de cuisine centrale). Pour cela, il conviendra de réaliser des travaux : isolation, percements d' huisseries, portes et fenêtres, création de bureaux, de sanitaires, de locaux sociaux, installation de chauffage et de raccordement aux différents réseaux.</p> <p>Il pourrait également être envisagé de construire de nouveaux bâtiments afin de répondre aux besoins des entreprises déjà présentes sur le site afin d'accompagner leurs développements.</p>
Partenaires	Commune de Varennes, Communauté de Communes
Coût prévisionnel	<p>Etude de faisabilité / marché : entre 30 000 € et 50 000 €</p> <p>Travaux/ Investissements : entre 500 000 € et 2 000 000€</p>

	Maitrise d'œuvre : entre 30 000 € et 100 000€ Total : 560 000 € à 2 150 000 €
Plan de financement	Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + Département Revenus attendus : environ 72 K€ / an Autofinancement : 20 %
Calendrier	2022-2024
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre de m ² loués sur l'EcoCentre

Action N° 6	Renforcement du pôle départemental bois énergie, énergies renouvelables, bois bâtiment, éco-construction et rénovation énergétique
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - La filière bois française présente le paradoxe d'être un secteur d'activité fortement déficitaire au niveau de la balance commerciale alors qu'il s'appuie sur une ressource très abondante, largement répartie, variée et qui s'accroît potentiellement régulièrement chaque année. - Cette problématique est particulièrement forte dans le Massif central, et en particulier dans le département de l'Allier qui dispose d'une ressource forestière jeune, diversifiée et de qualité. - Aujourd'hui la filière bois se pose au niveau national comme l'un des secteurs à privilégier : écologique, correspondant à des valeurs telles que la nature ou l'environnement, ce matériau permet aussi d'apporter une réponse à des questions d'éco-construction ou énergétique (avec le bois de chauffage notamment) entre autres. Elle a été labélisée comme filière d'excellence au niveau régional et bénéficie à ce titre de la mise en place d'actions structurantes soutenues au niveau national et régional. - Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics sont engagés dans le développement de cette filière, très présente sur le Massif central (plus de 40 000 emplois, un taux de boisement supérieur à la moyenne nationale). - Pour ceci, en complément des schémas régionaux appliqués en région et de l'inscription du secteur dans les programmes Massif, les instances du Massif central ont organisé des Etats Généraux de la filière forêt bois Massif central, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à Macéo (2010 – 2012). L'objectif de cette démarche a été de dynamiser la structuration de la filière et de fédérer l'ensemble de ses acteurs autour d'actions et d'objectifs opérationnels partagés. - Ces Etats Généraux ont posé la base d'une politique structurée et interrégionale dont les déclinaisons sont conduites par différents acteurs.

	<ul style="list-style-type: none"> - En parallèle Macéo a contribué à l'émergence de l'association Vivier Bois Massif central qui conduit concrètement des actions opérationnelles sur diverses thématiques. - Le contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD) mis en œuvre sur le territoire de Varennes entre 2016 et 2022 a affirmé son souhait de s'engager pour contribuer au renforcement de la structuration de cette filière au niveau local. - Cet engagement local permettrait de renouer avec une tradition de présence dans la filière bois du territoire sur lequel était implanté plusieurs entreprises importantes de la filière ainsi qu'un centre de formation (Meubles Moreux de Varennes, Ets Collet-Merriaud, ...). - Il s'est notamment traduit par l'implantation sur le site de l'ancien DA277, devenu l'EcoCentre de Varennes, par l'implantation de plusieurs entreprises de cette filière : GBA – 3 Bois (producteur de granulés de bois, Foresta Nova, producteur de chalets et abris de jardins en bois, BAM, Menuisier-agenceur. En parallèle, de nombreuses actions sont conduites actuellement par les collectivités et les territoires sur le thème de la rénovation énergétique des bâtiments et de l'éco-construction à travers la mise en place du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) auquel la SPL277 a participé en portant pendant 3 ans, la Plateforme Territoriale de Rénovation énergétique de l'habitat (PTRE), Renove Conseil - La transition écologique et énergétique est au cœur du Contrat Régional de Transition énergétique (CRTE), en cours de finalisation pour la période 2022-2025 qui devrait permettre de mettre l'accent sur le déploiement des énergies renouvelables (méthanisation, géothermie, solaire) et une valorisation optimisée du bois-énergie.
Objectifs stratégiques	<p>Contribuer à structurer et renforcer la filière locale Accompagner le développement des entreprises désireuses de s'impliquer dans ces démarches.</p> <p>Renforcer le positionnement du territoire dans la chaîne de valeur bois Développer l'économie circulaire autour du bois construction, du bois aménagement et du bois-énergie, (ressource locale, transformation locale et utilisation locale des connexes, ...) et plus généralement de l'utilisation de matériaux bio-sourcés.</p>
Echelle territoriale	Département Allier, région ex Auvergne
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	<p>Poursuivre les actions engagées dans le cadre du CRSD d'accompagner le développement de la filière bois énergie, bois bâtiment, éco-construction et rénovation énergétique en complément des actions conduites au niveau du territoire du Massif Central.</p> <p>Il s'agit de continuer les actions permettant de travailler en particulier sur les volets : rénovation énergétique, renforcement de la chaîne de valeur produite localement et économie circulaire, formation et montée en compétences.</p> <p>Il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire évoluer le fablab vers un outil plus tourné vers les professionnels, surtout ceux de la filière bois ; - de constituer une plateforme apprenante : espace de formation à destination des artisans du secteur du bâtiment : <ul style="list-style-type: none"> o Formation permettant la montée en compétence des artisans o Formation/qualification sur le sujet de la rénovation énergétique pour accéder aux différents labels et qualifications ;

	<p>- d'assurer une animation du territoire permettant de favoriser l'émergence de développement de projet collectifs ou individuels en lien avec la thématique du pôle.</p> <p>Ce pôle prévoit également de travailler en lien avec le secteur universitaire et notamment le département Génie Thermique de l'IUT de l'Allier de l'Université d'Auvergne qui développe des outils de type plateau technique « bâtiment à énergie positive », ou l'école d'architectes de Clermont-Ferrand, avec lesquels il conviendra de réfléchir aux éventuels partenariats possibles.</p>
Partenaires	Communauté de Communes, Chambre des métiers et de l'artisanat, Université Clermont-Auvergne
Coût prévisionnel	Ingénierie et animation sur 3 ans : entre 90 000 € et 150 000 € Etudes, AMO et expertises : entre 25 000 € et 75 000€ Investissements / Outils de la plateforme : entre 200 000 € et 475 000€ Total : 315 000 € à 700 000 €
Plan de financement	Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + Département Autofinancement : 20 %
Calendrier	2022-2025
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'entreprises impliquées dans ces démarches

Action N° 7	Réhabilitation de la base vie Construire une offre structurante d'hébergements touristiques Tranche 2 – bâtiment 64 – 4 000 m²
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - La récente étude d'attractivité touristique réalisée sur le territoire démontre que le territoire de Varennes et de la communauté de Communes souffre d'un déficit d'hébergements touristiques (impossibilité d'accueillir un car de touristes sur le territoire) - Même si l'immobilier résidentiel n'est pas particulièrement tendu sur le territoire, il n'est pas aisé de trouver des logements répondant aux standards actuels, notamment en termes de confort et d'efficacité énergétique. - Le développement de l'apprentissage et de l'alternance sur le territoire est freiné par le manque de logements adaptés aux besoins des apprentis, étudiants et personnes en formations (par exemple : le lycée professionnel Val d'Allier de Varennes ne possède plus d'internat). - Le site de l'INRAE, situé à Montoldre (à 4 km de Varennes) qui abrite l'Agrotechnopole est demandeur de trouver sur le territoire des logements adaptés à l'hébergement de ses salariés, étudiants-chercheurs, partenaires en mission sur son site. Actuellement ils doivent loger à l'extérieur du territoire

	<ul style="list-style-type: none"> - La base vie comprend plusieurs bâtiments destinés à l'hébergement qui doivent être réhabilités : <ul style="list-style-type: none"> o le bâtiment 64 : 4000 m² sur 3 niveaux (ce bâtiment est très vétuste et n'était plus utilisé par les militaires depuis de très nombreuses années)
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier un second bâtiment d'hébergement de la base vie - Créer une offre d'hébergements plus moderne et compétitive. - Eviter d'avoir un bâtiment en friche <p>Créer des emplois nouveaux liés à la gestion de cette offre.</p>
Echelle territoriale	Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	<p>Ce bâtiment étant dans un état très dégradé, une expertise préalable approfondie devra permettre de juger de l'utilité et de la faisabilité de le réhabiliter en restant dans un budget raisonnable ou d'envisager sa démolition.</p> <p>S'il la réhabilitation est possible, il sera envisagé d'y créer une offre nouvelle : réutilisation des bâtiments d'hébergements de la zone vie pour en faire des produits simples utilisables rapidement, à proximité immédiate du centre de la commune :</p> <p>Restructuration du second bâtiment d'hébergement de la base vie pouvant accueillir soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un centre d'hébergement voire résidence jeunes et de formation, - un espace d'hébergement hôtelier, - des hébergements de type gîtes d'étape de grande capacité, - un établissement scolaire : déménagement et agrandissement de l'actuel lycée d'enseignement professionnel de Varennes - Développement éventuel d'une plateforme numérique en lien avec la stratégie numérique à l'échelle régionale (Campus numérique e-learning, e-santé, e-formation...). <p>Une étude d'opportunité et de faisabilité devra confirmer les besoins à l'échelle de la commune ou plus largement de la communauté de communes.</p>
Partenaires	Commune de Varennes, Communauté de Communes, Région, Education nationale
Coût prévisionnel	<p>Etudes préalables (opportunité + faisabilité + programme) : entre 50 000 € et 80 000 €</p> <p>Travaux : entre 2 000 000 € et 4 000 000 €</p> <p>Maitrise d'œuvre : entre 216 000 € et 360 000€</p> <p>Total : 2 666 000 € à 4 440 000 €</p>
Plan de financement	<p>Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + département</p> <p>Revenus annuels attendus : ?? 480 K€ / an</p> <p>Autofinancement : 20 %</p>
Calendrier	2024-2026
Indicateurs d'évaluation	??

Action N° 8	Réhabilitation de la base vie Construire une offre structurante d'hébergements touristiques Tranche 3 – bâtiment 67 – 1200 m²
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Varennes-sur-Allier possède un tissu riche d'associations en tous genres : culture, loisir, sport, ... - Les locaux susceptibles d'accueillir les manifestations et réunions organisées par ces associations sont souvent très sollicités et souvent saturés - Plusieurs associations sont à la recherche de locaux afin de développer leurs activités : sport-santé pour tous, restos du cœur, Secours Populaire, secours catholique, ... - Il existe des projets en gestation de créer un lieu de ressourcerie, recyclerie - La base vie comprend des bâtiments qui pourraient être réhabilités pour être mis à disposition de ce tissu associatif : <ul style="list-style-type: none"> o le bâtiment 67 : 1 200 m² (ce bâtiment est très vétuste et n'était plus utilisé par les militaires depuis de très nombreuses années)
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître l'attractivité de la commune - Requalifier les derniers bâtiments de la base vie - Eviter d'avoir des friches résiduelles
Echelle territoriale	Commune de Varennes
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	<p>Ce bâtiment étant dans un état très dégradé, une expertise préalable approfondie devra permettre de juger de l'utilité et de la faisabilité de le réhabiliter en restant dans un budget raisonnable ou d'envisager sa démolition.</p> <p>S'il la réhabilitation est possible, il sera envisagé d'y créer une offre nouvelle d'accueil de structures de type associatif. Rénovation de ce bâtiment pour en faire des produits simples utilisables rapidement, à proximité immédiate du centre bourg : salle de réunions, espace de sport, espaces d'accueil, atelier, sanitaires, ...</p>
Partenaires	Commune de Varennes, Communauté de Communes
Coût prévisionnel	<p>Etudes préalables (opportunité + faisabilité + programme) : entre 15 000 € et 25 000 €</p> <p>Travaux : entre 1 200 000 € et 2 000 000 €</p> <p>Maitrise d'œuvre : entre 108 000 € et 180 000€</p> <p>Total : 1 323 000 € à 2 205 000 €</p>
Plan de financement	<p>Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + département</p> <p>Autofinancement : 20 %</p>

Calendrier	2024-2026
Indicateurs d'évaluation	De nouveaux espaces ouverts à la population

Action N° 9	Constitution d'une filière chanvre
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs acteurs du secteur de la construction réfléchissent à la constitution d'une filière chanvre construction sur le territoire, notamment l'Association Construire en biosourcé en Pays d'Auvergne-Rhône-Alpes (CBPA). - Le marché se développe : 1000 maisons (ou équivalent) sont faites / an en France. Ce chiffre est en évolution, on espère atteindre rapidement 1200 ou 1300/ an. - Circuit court avec 3 points : lycée agricole à Brioude (43), Lempdes (63) et Contigny (03) - Outil de transformation mobile induit une perte de productivité. - 80 % de la chenevotte est utilisée pour le paillage et seulement 20 % pour construction. - Nécessité de stocker pour passer les problèmes de rendement annuels. - La mise en place de la RE 2020 impose un certain % de matériaux biosourcés (environ 40%). - Les premiers éléments ont été posés lors de réunions d'échange qui ont eu lieu à Varennes-sur-Allier le 30 août 2019, et le 28 juillet 2021 à Saint-Pourçain-sur-Sioule à l'initiative de l'Association CBPA qui a réuni plusieurs acteurs désireux d'avancer sur ces réflexions : des agriculteurs locaux, l'association Chanvre d'Auvergne, la DDT du Puy-de-Dôme, la DDT de l'Allier, service logement et construction durable, la Chambre d'Agriculture de l'Allier, le pôle de compétitivité Végépolys Valley, le pôle de compétitivité VIAMECA-CIMES, le Cluster EcoEnergies, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction de l'Economie, l'antenne Allier de l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, les entreprises VICAT et Calci-chaux. - Il existe des acteurs déjà installés en France sur des unités de défibrage : Chanvriers Inter-Chanvre, Chanvrière (de l'Aube) et Cavac, Gray, Gatichanvre, filière chanvre du Gard. - Il est opportun de fortifier toutes les initiatives et actions engagées afin de structurer la filière chanvre depuis la culture jusqu'aux unités de production, puis de la transformation à sa mise en œuvre dans la construction.

Objectifs stratégiques	- Constituer une filière locale s'appuyant sur une ressource durable issue de l'agriculture locale.
Echelle territoriale	Département de l'Allier
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	Animation et ingénierie de la filière en vue de constituer une filière chanvre locale allant de la production agricole jusqu'à la production de produits finis intégrés dans leurs marchés. - Réalisation d'une étude d'opportunité et de marché puis de faisabilité industrielle. - Implantation sur le site de l'EcoCentre d'une unité de production industrielle de défibrage de chanvre pour produire des produits utilisés par le secteur du bâtiment et de l'éco-construction.
Partenaires	Association CBPA, Chambre d'agriculture, DDT
Coût prévisionnel	Etude de faisabilité / marché : entre 30 000 € et 50 000 € Animation de la filière sur 3 ans : entre 100 000 € et 150 000 € Travaux/ Investissements : entre 1 000 000 € et 2 000 000 € Total : 1 130 000 € à 2 200 000 €
Plan de financement	Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + département Autofinancement : 20 %
Calendrier	2022-2025
Indicateurs d'évaluation	Nombre de partenaires impliqués dans le projet

Action N° 10	Accompagner les projets touristiques et culturels du territoire
Maître d'ouvrage	SPL277
Contexte	Le Département de l'Allier bénéficie de nombreux atouts et de services permettant de faciliter les séjours touristiques mais également les loisirs des nouveaux arrivants : <ul style="list-style-type: none"> - Un patrimoine historique riche et diversifié marqué par l'histoire des Bourbons ; - Une nature préservée propice aux activités douces et sportives de plein air : l'Allier est le dernier fleuve sauvage d'Europe, Forêt de Tronçais (avec la célèbre Chênaie de Colbert) ; - Des villes d'eaux, de thermalisme et de remise en forme (Vichy, Bourbon l'Archambault, Néris-les-Bains). L'ensemble des équipements et sites touristiques de l'Allier offre une palette complémentaire et diversifiée d'activités entre sites naturels, historiques,

	<p>muséaux et équipements touristiques (Centre National du Costume de Scène à Moulins, Parc d'attraction le Pal, Cités thermales, ...), et couvre l'ensemble du département jusque sur le territoire du CRSD composé des Communautés de Communes de Varennes-Forterre du Pays Saint-pourcinois et du Pays de Lapalisse : Arkéocité, Circuit International du Karting Jean BRUN, Aérodrome de Lapalisse, Wakepark,...</p> <p>Cependant, le patrimoine présent sur ce territoire (patrimoine bâti historique, nombreux châteaux, et patrimoine naturel préservé, val d'Allier et du Valençon) souffre d'une mise en valeur insuffisante. Ce potentiel touristique inexploité mérite d'être conforté en continuité des actions portées par les EPCI, seules ou en collaboration. Une démarche de promotion touristique du territoire est engagée qui doit être poursuivie.</p> <p>Par ailleurs, plusieurs projets d'équipements touristiques sont aujourd'hui en cours de réflexion ou envisagés. Des porteurs de projets privés ont notamment manifesté leur intérêt pour des projets ciblant des clientèles spécifiques (accueil des personnes handicapées).</p> <p>Enfin la partie base vie du DA 277 offre des possibilités d'accueil d'activités sportives, culturelles et de loisirs susceptibles de redynamiser les activités touristiques du territoire.</p>
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les atouts touristiques et culturels et augmentation de l'attractivité touristique du territoire. - Améliorer l'image extérieure touristique du territoire. - Augmenter la fréquentation touristique du territoire qui doit se traduire par l'accroissement des dépenses réalisées par les touristes
Echelle territoriale	Département de l'Allier
Lien avec autres outils de pilotage stratégique	CPER
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une offre touristique nouvelle en complément des équipements existants : <ul style="list-style-type: none"> o Développement du pôle de loisirs de Villemouze : piste de karting orientée loisirs, installation d'un parcours écureuil/ accrobranche ; o Implantation d'un camping sur Varennes qui viendrait conforter le label « village-étape » obtenu par Varennes. Ce projet nécessite d'identifier un porteur de projet privé. - Développement d'une offre culturelle et de loisirs : <ul style="list-style-type: none"> o Accueil de manifestations sportives et de loisirs d'envergure nationale, voire européenne (pétanque, agility canine, ...); o Accueil d'artistes ou de créateurs en résidences d'artistes : mise à disposition d'un lieu propice aux répétitions et aux représentations (possibilité de réutiliser la salle de cinéma après sa réhabilitation) ; o Retransmission de spectacles d'opéras (via internet) - Animation, promotion et marketing du territoire, en lien avec la Région. Le territoire lancera en lien avec les collectivités en charge du développement touristiques à l'échelle régionale des actions de promotion et de valorisation de l'offre touristique et culturelle nouvelle. - Recherche d'un nouvel opérateur de camping.

	- Engagement de nouvelles initiatives collectives (en lien avec les intercommunalités voisines) : mise en réseau des différents sites patrimoniaux (circuits, parcours, tournées), développement d'évènements multisites, création d'un festival, ...
Partenaires	Communauté de Communes
Coût prévisionnel	Etudes, AMO et expertises : entre 25 000 € et 75 000€ Investissements : entre 200 000 € et 1 000 000€ Total : 225 000 € à 1 075 000 €
Plan de financement	Attendu 80 % d'aides publiques : Etat + Région + département Autofinancement : 20 %
Calendrier	2023-2026
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du panier moyen dépensé par les touristes, augmentation du nombre de nuitées et du nombre de repas vendus.

